

LE SITE DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

**Le couvent des Religieuses Hospitalières
de Saint-Joseph de Montréal
245, avenue des Pins Ouest**

**L'Hôtel-Dieu de Montréal, CHUM,
109, avenue des Pins Ouest**

Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

L'Hôtel-Dieu, en tant qu'œuvre, institution et toponyme, est au cœur de l'identité de Montréal. Peut-être plus que toute autre institution, il témoigne des transformations profondes qu'a connues la société montréalaise depuis l'idée même de sa fondation.

Un vaste ensemble bâti se déploie sur le site. Il se compose de deux entités, autrefois étroitement imbriquées et aujourd'hui distinctes : l'ensemble conventuel des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et le complexe hospitalier, devenu l'un des campus du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Les liens qui les unissent sont infiniment profonds et prennent racine dans le projet mystique qui a donné naissance à Ville-Marie, devenue Montréal.

Ces deux propriétés ont partagé un même esprit, encore perceptible dans les formes architecturales et les aménagements paysagers. Cet esprit a inspiré tant la conception des lieux que les soins qui y ont été dispensés. L'Hôtel-Dieu est le témoin privilégié de l'histoire de la communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph qui, par son dévouement et son action, a profondément marqué Montréal. L'Hôtel-Dieu témoigne également de l'histoire de la société québécoise à travers le passage d'un hôpital traditionnel, où sont

PRÉSENTATION

soignés les pauvres malades et où domine la dimension spirituelle et religieuse, omniprésente et structurante de l'architecture, à un hôpital moderne et laïc, participant pleinement au développement de la médecine et des institutions de recherche et d'enseignement universitaires.

Inauguré en 1861, l'ensemble du mont Sainte-Famille est conçu dans le respect du modèle traditionnel qui avait présidé à la réalisation de l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal. Un couvent et un hôpital se déploient autour d'une chapelle centrale; les Religieuses soulagent la souffrance et les soins qu'elles apportent concernent autant les âmes que les corps. Administratrices et infirmières, elles vont conduire l'hôpital au travers du XX^e siècle alors que la médecine connaît un essor sans précédent. Les lieux sont régulièrement modifiés et adaptés pour accueillir les nouvelles activités et pratiques médicales. La pensée fonctionnaliste qui allie les processus et les technologies s'impose et dicte le programme hospitalier. De 1942 à 1950, au-delà des adaptations qui ne suffisent plus, les Religieuses redéfinissent l'hôpital en profondeur en réalisant les grands pavillons modernes Le Royer, Jeanne-Mance et De Bullion. Le centre de gravité de l'hôpital se déplace alors de l'avenue des Pins vers la rue Saint-Urbain. Une nouvelle adresse et une nouvelle impulsion sont données à cette grande institution francophone. Avec la Révolution tranquille, l'État québécois entreprend la redéfinition des institutions publiques et se substitue aux institutions religieuses. La laïcisation des services publics entraîne le retrait progressif des Religieuses de l'hôpital. En 1963, la corporation civile de l'Hôtel-Dieu de Montréal est créée. En 1967, les Religieuses lui font cession des biens de l'hôpital. Elles y demeureront cependant impliquées, siégeant au conseil d'administration de l'institution jusqu'en 1996, au moment de son intégration au CHUM.

Le cadre bâti et le paysage témoignent à maints égards de cette riche histoire. La dualité de l'hôpital d'origine,

mariant le couvent et l'hôpital, et la dualité de l'hôpital actuel, mariant les pavillons modernes aux anciens, rendent compte de cette évolution, faite de rupture et de continuité. La forme de la ville révèle quant à elle le rôle structurant qu'a joué l'ensemble hospitalier dans son développement. Dans les cours et les jardins, les aménagements actuels s'enchevêtrent aux traces des gestes et des usages antérieurs, composant là aussi un paysage multiple et stratifié, riche de sens.

Le présent document comporte trois grandes sections qui permettent d'apprécier la richesse du site de l'Hôtel-Dieu : deux s'appuient sur une ligne de temps et concernent respectivement le récit des acteurs qui ont contribué à sa genèse et à sa croissance et la dynamique du lieu qui rend compte de son évolution matérielle. Une troisième section s'attache à identifier les valeurs du lieu et à leur associer des éléments de diverses natures, matérielle comme immatérielle, qui en sont porteurs.

Au-delà des formes matérielles, institutionnelles et culturelles changeantes, un esprit du lieu demeure. Celui de bonté et d'ouverture à l'autre qui a animé les fondateurs de Montréal, Jeanne Mance et Paul Chomedey de Maisonneuve, bâtisseurs inspirés et audacieux, venus à la rencontre des Amérindiens pour inventer avec eux un nouveau monde. Celui qui a animé les Hospitalières de Saint-Joseph, héritières de Jeanne Mance et de Jérôme Le Royer de La Dauversière, leur fondateur, avec Marie de la Ferre, et l'instigateur du grand projet de fondation de Montréal. Et celui qui anime les Montréalais du XXI^e siècle alors que les défis de la solidarité sociale les interpellent à nouveau, leur demandant une nouvelle invention collective.

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

STATUT EN VERTU DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Tout le site et les bâtiments sont compris dans :

- le Site patrimonial déclaré du Mont-Royal;
- le Site patrimonial cité du Mont-Royal.

DÉSIGNATION AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL ET AU PLAN D'URBANISME DE MONTRÉAL

Tout le site et les bâtiments sont reconnus en tant que grande propriété à caractère institutionnel.

RÈGLEMENT D'URBANISME

- *Aire de paysage 1* : Mont Sainte-Famille – secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle et *unité de paysage 2* : L'Hôtel-Dieu – dominante : immeuble institutionnel.
- Tous les bâtiments : témoin architectural significatif.

LE RÉCIT

L'HISTOIRE D'UNE GRANDE INSTITUTION AU CŒUR DE L'IDENTITÉ DE MONTRÉAL

L'Hôtel-Dieu est né en même temps que l'idée de Ville-Marie qui deviendra Montréal. Son histoire est intimement liée à la celle de la ville. Elle se renouvèlera profondément, faisant écho aux grandes transformations que connaîtra la société montréalaise.

LA FONDATION

Le projet de fonder Montréal prend forme au XVII^e siècle dans l'effervescence de la Réforme catholique qui se traduit par la fondation d'ordres religieux et l'émergence de visées missionnaires et apostoliques. Un nouveau souffle inspire alors de nombreuses personnalités, tant laïques que religieuses, hommes et femmes, qui sont gagnées par ce courant mystique qui touche l'aristocratie et la bourgeoisie françaises. Jérôme Le Royer de La Dauversière, percepteur d'impôts, marié et père de famille, est à l'origine du projet missionnaire de Ville-Marie. Il rêve d'une grande mission en Amérique et il s'associe, à la suite de sa rencontre avec Jean-Jacques Olier à Paris en 1639, à un groupe de dévots pour former la Société Notre-Dame de Montréal qui désire créer en Nouvelle-France un modèle missionnaire d'évangélisation où Français et Amérindiens vivraient en harmonie.



Jérôme Le Royer de La Dauversière. Huile sur toile. Sœur Adèle-Joséphine Grosjean, France, 1836.
Source : Collection des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal.

En décembre 1640, la compagnie de la Nouvelle-France cède l'île de Montréal à Jérôme Le Royer de La Dauversière et à Pierre Chevrier, baron de Fancamp, qui en deviennent les seigneurs. Ils recrutent une quarantaine de volontaires triés sur le volet, composée d'une majorité d'hommes dont Paul Chomedey de Maisonneuve et de quelques femmes dont Jeanne Mance. En 1642, alors que le groupe arrive sur l'île, la Société Notre-Dame de Montréal est fondée officiellement à Paris et elle donne le nom de Ville-Marie à la nouvelle colonie.



Melle Jeanne-Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, 1882-1884.
Source : BANQ

Jeanne Mance, informée des missions canadiennes, souhaite y prendre part. Elle rencontre Angélique Faure de Bullion, veuve de Claude de Bullion, surintendant des finances de France, et bienfaitrice anonyme qui lui confie la réalisation du projet d'un hôpital en terre de mission qu'elle avait conçu avec Jérôme Le Royer de La Dauversière. Elle s'offre à fournir l'argent à la condition que Jeanne Mance accepte de prendre la charge de l'hôpital. Et ce n'est que lorsqu'elle rencontre Jérôme Le Royer de La Dauversière au port de La Rochelle que Jeanne Mance connaîtra sa destination précise. Fondatrice de Montréal au même titre que Paul Chomedey de Maisonneuve, elle sera également, en mettant sur pied l'hôpital dès son arrivée, la fondatrice de la première institution montréalaise, l'Hôtel-Dieu.

LE RÉCIT



Armoiries de la famille de Bullion, transcrites dans ce médaillon en terrazzo à l'entrée du pavillon. Source : BMAA

Le premier dispensaire aménagé dans le fort de Ville-Marie étant fortement exposé aux inondations, on trouve dès 1645 un lieu plus approprié à proximité, hors de l'enceinte fortifiée, sur la rue Saint-Paul. Jusqu'à son déplacement vers le mont Sainte-Famille en 1861, l'hôpital sera plusieurs fois ravagé par des incendies et maintes fois transformé et reconstruit.

Jeanne Mance y sera seule jusqu'en 1659, année où les trois premières Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph partent de La Flèche et la rejoignent pour l'appuyer dans sa mission. Privée de sa main droite à la suite d'une chute, Jeanne Mance avait été chercher de l'aide en France. Les Religieuses ne la quitteront pas et continueront son œuvre après sa mort.

Lorsque Jeanne Mance meurt en 1673, l'administration de l'hôpital est confiée aux Sulpiciens pendant un court intérim, puis, à compter de 1676, aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

LA REFONDATION : LE MONT SAINTE-FAMILLE

Monseigneur Ignace Bourget (1799-1885), évêque du diocèse de Montréal, influencera significativement le devenir de l'Hôtel-Dieu. Héritier spirituel de Mgr Lartigue, ultramontain comme lui, nationaliste et conservateur, il œuvrera inlassablement à mettre en place tout un réseau d'institutions d'enseignement, de santé et de services sociaux sur le territoire de son diocèse. Il encouragera les congrégations déjà implantées en sol montréalais et en recrutera en France de nouvelles qui, ensemble, participeront à l'édification de son grand projet de société catholique et francophone. Il contrera ainsi l'influence qu'exerçaient les institutions anglophones et protestantes. Il mènera également une lutte farouche aux libéraux qui militent en faveur d'une société sécularisée. Louis-Antoine Dessauls, rédacteur en chef du journal libéral *Le Pays*, avance en 1861 que le problème qui divise ultramontains et libéraux est de savoir quel sera le groupe qui imposera son idéologie à la cité. (Philippe Sylvain- dbc p. 16/26)



Monseigneur Ignace Bourget (1854), Musée McCord, M707.

Cet homme volontaire, que le pape Pie IX regardait comme l'âme de l'épiscopat canadien, est aussi un fervent des expressions spectaculaires de piété qui caractérisent le culte romain. Il encourage les grands rassemblements, les cérémonies grandioses qui se déploient dans de vastes églises. Mgr Bourget désire faire de Montréal la « Rome d'Amérique » en y implantant des monuments forts et visibles qui marquent le paysage construit de la ville en expansion. Il conçoit une stratégie urbaine, rappelant celle du pape Sixte V qui, à la fin du XVI^e siècle, crée à Rome un système d'axes reliant des lieux de pèlerinage ponctués de repères visuels. Des positions surélevées, des dômes baroques et des perspectives sont autant de dispositifs urbains qui servent les visées de Mgr Bourget et l'Hôtel-Dieu est une institution majeure, une pièce maîtresse dans son grand projet urbain. Grand voyageur, il est également inspiré par les grands travaux urbains qui marquent le XIX^e siècle, notamment à Paris où le baron Haussmann redéfinit l'espace de la cité.

Quand les Religieuses sont confrontées à l'exiguïté de leur hôpital de la rue Saint-Paul, qui ne suffit plus à répondre aux besoins des malades et à l'accueil des orphelins et des vieillards, il les encourage à concevoir un projet de long terme qui rassemblera en un seul lieu le monastère, la chapelle, l'Hôtel-Dieu et l'orphelinat.

Les Religieuses sont cependant autonomes et ce sont elles qui, le 26 novembre 1858, en assemblée capitulaire, prennent la décision de déplacer l'Hôtel-Dieu au pied de la montagne, sur la terre de la Providence dont elles sont propriétaires. Elles engagent l'architecte Victor Bourgeau que leur recommande Mgr Bourget. Elles réaliseront un grand geste urbain à la hauteur des aspirations de l'évêque. Non seulement construisent-elles un complexe remarquable, repère dans la ville en croissance, mais elles conçoivent le plan de développement de la grande voie qui mettra en scène l'œuvre monumentale de Bourgeau. En développant les abords de la rue Sainte-Famille, elles mènent une

LE RÉCIT

opération immobilière d'une qualité exceptionnelle qui contribuera à financer leurs œuvres tout en posant un geste structurant pour la ville à venir. Elles posent un acte de refondation en emportant avec elles les sépultures de Jeanne Mance et de leurs sœurs, ainsi qu'un ensemble de fragments de l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul qu'elles intégreront à la construction du petit oratoire Saint-Joseph, appuyé à la chapelle du nouveau complexe.

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ET LES INSTITUTIONS D'UNE SOCIÉTÉ LAÏQUE

Lorsque la société québécoise entreprend à partir des années 1960 de se doter d'institutions laïques; elle le fera rapidement. L'État mettra en place, au cours de la Révolution tranquille, les institutions publiques qui prendront en charge les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux. L'assurance-hospitalisation, l'assurance-maladie et la création des organismes publics en santé transformeront profondément ce secteur. Les Religieuses se retireront progressivement, demeurant impliquées dans l'Hôtel-Dieu jusqu'à la création du CHUM. Aujourd'hui, l'Hôtel-Dieu est partie intégrante du CHUM dont la mission poursuit l'œuvre entreprise par Jeanne Mance et les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph alors que s'y marient, dans une mission élargie les soins, l'enseignement, la recherche, l'évaluation des technologies et la promotion de la santé.

LES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES : UNE HISTOIRE DE DÉVOUEMENT

« Au XVII^e siècle, être hospitalière signifie être accueillante. » RHSJ

JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE

Jérôme Le Royer de La Dauversière naît à La Flèche en 1597. À onze ans, ce jeune garçon d'origine bourgeoise entre chez les Jésuites au collège Henri-IV. Condisciple de René Descartes, il y fait également la connaissance de futurs missionnaires au Nouveau-Monde, dont Paul Le Jeune, Barthélémy Vimont et Charles Lalemant. Son père meurt en 1618. Il hérite alors de la terre de La Dauversière, située non loin de La Flèche, et succède quelques années plus tard à son père dans les fonctions de percepteur d'impôts que ce dernier occupait. Jérôme Le Royer épousera Jeanne de Baugé en 1621; ils auront cinq enfants.

Jérôme Le Royer est un homme d'exception, un homme d'action et de foi, ces deux dimensions étant chez lui intimement liées. Il se distingue par la puissance et la clarté de son engagement ainsi que par son souci constant des pauvres. Il est profondément inspiré. Ses projets s'imposent à lui et ils sont si grands qu'il s'interroge même sur sa capacité de les réaliser. Pourtant, il se sent porté et, confiant, il entreprend de les mener, aussi vastes, inusités et exceptionnels soient-ils. Sa sincérité et sa détermination à toute épreuve, qu'il rencontre nombreuses sur son chemin, lui permettent d'obtenir partout où il va les alliés et les appuis essentiels à leur réalisation. (Source : Bertille Beaulieu, r.h.s.j.)

En 1636, il fonde une communauté de filles hospitalières, fait rarissime de la part d'un laïc. Il met sur pied cinq hôtels-Dieu dont ceux de La Flèche et de Montréal. Il conçoit le projet radicalement humaniste, sans précédent, qui va donner naissance à Montréal, d'une colonie rassemblant Français et Amérindiens.

LA FONDATION DES FILLES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH

En 1636, Jérôme Le Royer de La Dauversière et Marie de La Ferre fondent la communauté des Filles Hospitalières de Saint-Joseph. Jérôme Le Royer souhaite que sa communauté soit constituée de filles séculières. Cependant, à compter du 8 janvier 1666, les Hospitalières de Saint-Joseph, répondant à la volonté de l'Église catholique, prononcent des vœux solennels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance et vivent cloîtrées. En 1925, les vœux solennels sont abolis et en 1959, les derniers vestiges de la clôture s'éteignent. La mission des Hospitalières sera d'offrir gratuitement des services hospitaliers aux pauvres malades.



La vénérable Mère Marie de la Ferre. Huile sur toile. Anonyme. Fin XIX^e siècle. Source : collection des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal.

LE RÉCIT

LA MYSTIQUE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH : LIBRES POUR AIMER ET POUR SERVIR

Jérôme Le Royer transmet aux Religieuses le feu mystique qui anime sa vie et tous les projets qu'il entreprend. Dans les Constitutions de la communauté des Filles de Saint-Joseph, Jérôme Le Royer communique l'esprit qui signe la vie et la pratique des Religieuses Hospitalières. Placées sous la protection de Saint-Joseph, elles sont entièrement dédiées au soin des malades, des pauvres et des démunis et elles s'acquittent de cette mission avec la tendresse et la compassion qui leur sont inspirées par l'amour et l'union des membres de la Sainte-Famille, Jésus, Marie et Joseph, voie qui les conduit à l'amour liant les trois personnes de la Sainte-Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

« Marie de la Ferre confirme le testament spirituel de Jérôme Le Royer lorsqu'elle dit à ses Filles avant de mourir : « ... Que l'humilité, la charité, l'union des cœurs soient l'étude principale de votre vie... » (rhsj.org)

Jérôme Le Royer les veut libres pour aimer et pour servir, faisant écho à la réalisation qu'il a lui-même connue. En 1632, lorsqu'il tombe gravement malade, Jérôme Le Royer vit une transformation radicale, une « conversion » qui donnera lieu à la très grande disponibilité intérieure qui marquera tout le reste de sa vie. C'est cette essence mystique qu'il transmettra aux Filles de Saint-Joseph auxquelles il ne voudra imposer aucune contrainte servile et rigide. Tout au long de leur histoire, on pourra voir cette disponibilité intérieure et cette liberté à l'œuvre dans l'actualité des gestes qu'elles poseront. À chaque époque, elles seront fidèles à elles-mêmes et ancrées dans le présent, et la pertinence de leurs actions en témoignera.

LA FIDÉLITÉ À L'ŒUVRE DE JEANNE MANCE

Arrivées en 1659 en sol montréalais, Judith Moreau de Brésolles, Catherine Macé et Marie Maillet sont les premières Hospitalières à assister Jeanne Mance; d'autres les rejoindront par la suite. Elles l'accompagneront jusqu'à sa mort en 1673. Non seulement les Hospitalières seront-elles imprégnées de l'esprit de leurs fondateur et fondatrice, mais elles se rallieront à l'œuvre entreprise par cette femme exceptionnelle. Cette laïque profondément croyante leur transmettra les qualités remarquables d'héroïsme et de dévouement qui l'ont distinguée.

UNE HISTOIRE D'AUDACE ET DE PRUDENCE

Les Religieuses Hospitalières vont succéder à Jeanne Mance et, à compter de 1676, elles prennent en charge l'administration des biens et des revenus des pauvres de l'Hôtel-Dieu (l'hôpital). Avec intelligence et inventivité, elles mobilisent toutes leurs ressources et déploient tous les moyens à leur disposition pour accomplir la mission qui leur est confiée qui consiste à soigner, abriter et nourrir les pauvres malades de toutes origines et de toutes confessions, à leurs frais. Elles traversent les différentes périodes qui marquent l'évolution rapide de la médecine, en étant toujours à l'écoute des besoins, en s'adaptant constamment et en se dotant des lieux les plus propices possible.

Elles occupent le Vieux-Montréal, le quittent pour le mont Sainte-Famille et là, elles président à la destinée d'un grand hôpital qu'elles font accéder à l'ère moderne. Elles le renouvellent profondément à compter des années 1940 avec la construction des pavillons Le Royer, Jeanne-Mance et De Bullion, choisissant trois noms qui, au-delà de la modernité du geste, rappellent la fidélité des Religieuses à l'esprit toujours vivant et réaffirmé des fondateurs.

Elles créent des liens profonds et durables avec des laïcs, notamment avec les médecins et les étudiants de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal (ÉMCM) qu'elles accueillent à l'hôpital. Elles soutiennent le projet d'enseignement de cette école qui s'adresse aux catholiques francophones alors que celle-ci a peine à faire sa place devant les concurrences féroces, d'une part, de l'Université McGill et, d'autre part, de l'Université Laval de Québec qui vient ouvrir à Montréal une succursale de sa faculté de médecine. Le Vatican somme même les Religieuses de ne plus accueillir les représentants de l'ÉMCM à l'hôpital. Elles résistent et l'ÉMCM survit et pourra conclure des ententes avantageuses qui assureront la poursuite de son enseignement. Les Religieuses collaborent étroitement et de manière continue avec l'Université de Montréal. Elles soutiennent le développement de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) qui débute dans quelques salles qu'elles mettent à la disposition du Dr Jacques Genest et de son équipe. Elles aident également le Dr Pavel Hamet dans la mise en place du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu. Elles assurent la formation des infirmières et des infirmiers, des auxiliaires et des divers techniciens nécessaires au fonctionnement de l'hôpital.

Elles sont présentes du geste le plus humble et le plus attentif à l'égard du malade jusqu'à celui de grande envergure qui consiste à réaliser une institution phare de la médecine moderne au Québec.

LE RÉCIT

BREF SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA MÉDECINE À L'HÔTEL-DIEU

De 1642 à nos jours, la médecine, à l'instar de toutes les disciplines intégrant pratiques et données scientifiques, connaît une évolution spectaculaire. L'Hôtel-Dieu reflète cette transformation à tous les niveaux : les protagonistes, les notions fondamentales, les pratiques, les technologies et enfin les lieux.

JUSQU'À LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE : UN HÔPITAL PEU MÉDICALISÉ

L'Hôtel-Dieu, peu médicalisé, a une vocation caritative : les Religieuses y soignent les corps et les âmes des pauvres. Tous les patients, à l'exception des femmes enceintes et des malades mentaux, y sont accueillis. La médecine tend davantage à soulager qu'à guérir. Les Religieuses utilisent tous les moyens dont elles disposent. Comme apothicaires, elles n'hésitent pas à intégrer dans leur pharmacie les remèdes des Amérindiens, familiers avec les propriétés des plantes indigènes. Elles entretiennent un jardin de plantes médicinales et fabriquent les remèdes qu'elles administrent aux malades. Les médecins, surtout des chirurgiens, sont alors peu nombreux et peu présents à l'hôpital. De grandes épidémies de choléra, de typhus et de variole marquent le XIX^e siècle. Il est fréquent que des Hospitalières et des médecins, exposés à ces maladies contagieuses, en meurent.

Montréal devient une métropole industrielle et sa population augmente considérablement : de quelque 13 000 habitants en 1815, on en compte environ 57 000 en 1850. L'hôpital suit cette progression : de 33 lits en 1822, il en compte une centaine en 1842, accueillant également des vieillards et des orphelins.

À PARTIR DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE : UNE PREMIÈRE GRANDE RÉVOLUTION MÉDICALE AVEC L'AVÈNEMENT DE L'APPROCHE ANATOMOCLINIQUE

Un nouveau paradigme s'impose en médecine : les maladies ne sont plus considérées comme des troubles des humeurs, mais sont plutôt attribuables à des altérations pathologiques qui se produisent dans les organes, les tissus et les cellules. L'observation clinique se développe et les médecins ont recours à diverses techniques de palpation, d'auscultation, de percussion, en même temps que s'affinent les instruments diagnostiques. L'adoption d'approches quantitatives se traduit par l'apparition d'instruments de mesure. L'hôpital amorce un processus de médicalisation qui ira en s'accroissant. L'apparition de l'anesthésie marque un point tournant dans la pratique de la médecine. C'est également le début de la spécialisation.



Salle d'opération. Source : Album Notman

En 1850, les Religieuses Hospitalières accordent aux médecins et aux étudiants de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal (ÉMCM) l'accès exclusif aux salles de l'Hôtel-Dieu en échange de soins gratuits aux malades qui y sont hospitalisés. Un principe de solidarité sociale sous-tend alors le financement des soins hospitaliers. À partir de 1871, l'hôpital offre des

chambres privées et semi-privées à des patients qui paient les frais de leur hospitalisation; ils supportent ainsi une partie des coûts des soins prodigués aux personnes peu nanties. En contrepartie, ces patients moins fortunés, accueillis dans les salles communes, se prêtent aux examens des étudiants en médecine qui sont alors mieux formés pour soigner.



Salle commune Saint-Joseph. Source : Album Notman

Le déplacement de l'Hôtel-Dieu vers le mont Sainte-Famille en 1861 donne lieu à une augmentation significative de sa capacité, qui est portée à 210 lits alors que la population de Montréal atteint 90 000 habitants.

À PARTIR DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE : UNE SECONDE GRANDE RÉVOLUTION MÉDICALE AVEC LA BACTÉRIOLOGIE

La médicalisation de l'hôpital s'accroît. L'espace hospitalier doit s'adapter aux exigences nouvelles qui découlent des découvertes scientifiques.

La grande chirurgie se pratique selon le modèle français qu'importent les médecins formés en Europe. Des espaces spécialisés sont aménagés conformément à la séquence des étapes que ce modèle impose : salles d'anesthésie, blocs opératoires, salles de récupération et salles de stérilisation. On assiste à l'apparition d'une

LE RÉCIT

variété de spécialités médicales : ORL, gynécologie, neuropsychiatrie, neurologie, neurochirurgie, urologie, gastroentérologie... La médecine d'urgence se développe et les premières ambulances sillonnent la ville. Les disciplines technomédicales prennent leur essor, notamment la radiologie, la physiothérapie et les laboratoires. Outre l'école des infirmières qu'elles créent en 1901, les Religieuses Hospitalières mettent sur pied un ensemble d'écoles de formation spécialisée qui vont assurer le fonctionnement de l'hôpital en le pourvoyant des compétences modernes qu'il requiert : techniciennes de laboratoire, en radiologie, en alimentation, archivistes médicales, auxiliaires en nursing... Affilié à l'Université de Montréal en 1929, l'Hôtel-Dieu devient un véritable hôpital universitaire et l'enseignement y tient une place importante. Le dernier cours dans l'amphithéâtre construit en 1886 sera donné en 1965.



Amphithéâtre, ancienne salle d'opération, situé dans l'aile de la « fausse chapelle ». Source : Album P.J. Gordon

Cette médecine coûte de plus en plus cher et l'accueil à l'hôpital d'une clientèle bien nantie est un moyen qui permet d'absorber en partie les frais de fonctionnement. Le pavillon Le Royer, inauguré en 1942, est bâti dans ce contexte.

À PARTIR DE LA SECONDE MOITIÉ DU XX^E SIÈCLE : LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE SOINS, L'ÉMERGENCE DE LA RECHERCHE ET LA LAÏCISATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ.

Les spécialités médicales et chirurgicales se multiplient. En 1953, avec l'ajout du pavillon De Bullion, l'Hôtel-Dieu compte 750 lits. Cette période marque également le début de la recherche clinique fondamentale. Les équipes de recherche de l'Hôtel-Dieu se distinguent dans les domaines de la néphrologie et de la neurologie. Le Dr André Barbeau est l'un des grands pionniers de la neurogénétique dans le monde. Le Dr André Parenteau, en mettant sur pied le service de neurochirurgie, participe significativement au développement de cette nouvelle spécialité. Le Dr Albert Jutras invente le radiodiagnostic par télécommande qui lui vaut une reconnaissance mondiale.

L'état québécois prend progressivement en charge le domaine de la santé. L'assurance-hospitalisation et l'assurance-maladie démocratisent l'accès aux soins et, à compter des années 1960, le nouveau réseau public d'enseignement collégial prend en charge la formation professionnelle des infirmières qui ont également fait leur entrée à l'université avec le développement de l'approche hygiéniste. Il en va de même de la formation des différents corps professionnels qui se déploient dans le réseau hospitalier. En toile de fond, le Québec est le théâtre de multiples débats sociaux sur la reconnaissance et l'autonomie des différents professionnels de la santé, la syndicalisation ainsi que la reconnaissance du travail et de la place des femmes. Le modèle apostolique est remis en question au profit d'une conception laïque et professionnelle des soins de santé. Tous ces débats traverseront l'Hôtel-Dieu de Montréal ainsi que les associations professionnelles qui s'y déploient.

Les transformations institutionnelles se succèdent. Les institutions deviennent plus importantes et centralisées. La *Big Science* (les grands organismes de recherche) remplace les chercheurs isolés. Les hôpitaux affiliés aux universités fusionnent pour former les centres hospitaliers universitaires. En 1996, l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'Hôpital Notre-Dame et l'Hôpital Saint-Luc sont fusionnés pour donner naissance au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), dont la vaste mission recouvre les soins, l'enseignement, la recherche, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé ainsi que la promotion de la santé.

Le déménagement de l'Hôtel-Dieu, déjà envisagé, se fait de plus en plus inéluctable alors que prend forme le projet d'intégrer sur un seul site les trois composantes du CHUM. Établi à la jonction des quartiers de naissance de ses trois hôpitaux, le nouveau CHUM de la rue Saint-Denis ramènera aux portes du Vieux-Montréal la mémoire de l'œuvre de Jeanne-Mance qui y avait vu le jour.

LE RÉCIT

QUELQUES ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES

JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE (1597-1659)

Montréal est né d'une inspiration de Jérôme Le Royer, sieur de La Dauversière (1597-1659), et sa fondation relève d'une entreprise avant tout missionnaire. L'éducation et les soins prodigués aux indigènes de même que leur conversion et leur sédentarisation devaient permettre l'émergence d'une nouvelle chrétienté. Jérôme Le Royer, sieur de La Dauversière, collecteur d'impôts de profession, consacra une grande partie de sa vie et de ses biens à la réalisation de cette mission, présidant aux premières destinées de Montréal sans jamais en fouler le sol ni même en apercevoir les rives. Le 17 décembre 1640, la Compagnie des Cent-Associés cède à Jérôme Le Royer, sieur de La Dauversière, l'île de Montréal. Il rencontre Jeanne Mance à La Rochelle et lui confie l'intendance de la colonie montréalaise. (source : Art public Ville de Montréal, information relative à l'œuvre installée en 1999 sur la place qui porte son nom)

JEANNE MANCE (1606-1673)

Le 17 mai 2012, la Ville de Montréal proclame Jeanne Mance fondatrice de Montréal au même titre que Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve. Elle est également la fondatrice de l'Hôtel-Dieu, première institution montréalaise.

Familière avec le soin des malades et désireuse de se rendre en Nouvelle-France, Jeanne Mance (1606-1673), native de Langres, rencontre Angélique Faure, veuve de Bullion, qui lui offre de défrayer les coûts d'établissement d'un hôpital dans la colonie. Devenue membre de la Société Notre-Dame, elle s'embarque avec Paul Chomedey de Maisonneuve en mai 1641. Ville-Marie est fondée en 1642. Jeanne Mance ouvre, à l'intérieur du fort, son premier Hôtel-Dieu. Après plusieurs voyages en France, elle ramène, en 1659, des religieuses de La Flèche qui lui succéderont à l'hôpital, déménagé sur la rue Saint-Paul, puis sur l'avenue des Pins.

En 2014, le Pape la déclare vénérable, l'Église la reconnaissant pour ses vertus héroïques.

**ANGÉLIQUE FAURE, MARQUISE DE BULLION (1593-1662)
(ANGÉLIQUE FAURE DE BULLION)**

Veuve de Claude de Bullion, surintendant des finances de France, elle s'engage à financer un hôpital en Nouvelle-France si Jeanne Mance accepte d'en prendre la charge. L'hôpital dédié à Saint-Joseph aura pour mission de soigner les pauvres malades, autant amérindiens que français.

MGR IGNACE BOURGET (1799-1885)

Le 19 avril 1840, en succédant à Mgr Jean-Jacques Lartigue, Ignace Bourget devient le deuxième évêque de Montréal. Il marque son vif attachement à l'Église de Rome en recrutant quelque 507 zouaves pour défendre l'État pontifical (1868) et en s'inspirant de la basilique Saint-Pierre pour bâtir la cathédrale Saint-Jacques-le-Majeur (Marie-Reine-du-Monde). Son épiscopat est marqué par la venue et par la création de nombreuses communautés religieuses, ainsi que par la bataille entre les rouges, prônant la liberté de penser et réunis autour de l'Institut canadien, et les ultramontains, guidés par Mgr Bourget lui-même, désireux de subordonner l'État à l'autorité religieuse.

Dans le parterre de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, près de la place du Canada, est érigée une statue d'Ignace Bourget.

Source : Ville de Montréal. Les rues de Montréal. Répertoire historique. Montréal : Méridien, 1995.

LE RÉCIT

LES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH

Quelques noms dans une longue histoire de courage, de fidélité et de dévouement

**JUDITH MOREAU DE BRÉSOLES,
CATHERINE MACÉ ET MARIE MAILLET**

Trois premières Religieuses qui arrivent à Montréal en 1659 pour assister Jeanne Mance. Elles fondent la première communauté religieuse féminine de Montréal et commencent avec Jeanne Mance une longue tradition de collaboration avec les laïcs, ce qui sera l'une des caractéristiques de cette congrégation.

SŒUR MARIE MORIN

Première novice née en Nouvelle-France, entrée en 1662 et première annaliste de la communauté. Supérieure lors du premier incendie en 1695. Elle meurt en 1730.

SŒUR CHARLOTTE GALLARD

Dernière supérieure française. Entrée à l'Hôtel-Dieu de Beaufort, en France, elle arrive à Ville-Marie en 1681. Elle meurt en 1725.

SŒUR CATHERINE MARTEL

Supérieure. Elle reçoit le général Jeffrey Amherst le 25 septembre 1760 lors d'une visite aux soldats malades.

SŒUR ÉLIZABETH BEAUCHAMP

Dite Saint-Louis, supérieure de 1881 à 1887 lors de la querelle universitaire entre l'Université Laval et l'École de médecine et de chirurgie de Montréal. Les Religieuses soutiennent l'École et offrent à ses médecins et à ses étudiants un accès exclusif aux salles de l'hôpital.

SŒUR VIRGINIE DAVIGNON

Responsable de la construction de la petite chapelle Saint-Joseph avec les pierres qui proviennent du monastère du Vieux-Montréal.

SŒUR ROSE MÉNARD (LADAUVERSIÈRE)

En 1859, sœur élue en assemblée capitulaire pour être la « bâtisseuse pour la construction de l'hôpital sur la Terre de la Providence ». Elle supervise la construction du nouvel ensemble hospitalier sur le mont Sainte-Famille.

SŒUR MARIE PAGÉ

Supérieure lors du déménagement de l'Hôtel-Dieu au mont Sainte-Famille en 1861. La communauté compte alors 69 sœurs.

SŒUR MARIE-LOUISE DÉSAULNIERS

Fondatrice de l'École des garde-malades en 1901.

SŒUR MARIE-LOUISE ALLARD

Supérieure de 1939 à 1942, elle est l'instigatrice de la construction du pavillon Le Royer. À titre de directrice générale, elle autorise le Dr Jacques Genest à fonder le département de recherches cliniques dans les laboratoires du pavillon De Bullion en 1953. Un portrait de Sr Allard dans les locaux de l'IRCM témoigne de la reconnaissance de l'Institut à l'endroit de ce geste d'appui.

SŒUR JEANNE PHANEUF

Première pharmacienne possédant un diplôme universitaire en 1941.

SŒUR THÉRÈSE TROTTIER

Dernière hospitalière à titre de directrice générale de l'Hôtel-Dieu, de 1963 à 1973.

LE RÉCIT

QUELQUES ÉLÉMENTS D'UNE TRAME MÉDICALE

QUELQUES MÉDECINS AYANT MARQUÉ L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE À L'HÔTEL-DIEU JUSQU'À LA FIN DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

DR JEAN POUPPÉE	En 1642, il est le premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu.
DR ÉTIENNE BOUCHARD	En 1653, ce chirurgien passe un contrat social avec les habitants de Ville-Marie, précurseur de l'assurance-maladie.
DR JOSEPH BENOÎT	Chirurgien, il obtient son brevet de médecin en 1735. Il sera seul jusqu'en 1742.
DR ROBERT NELSON	En 1829, il est le premier chirurgien au Canada à pratiquer des laparotomies (pratique chirurgicale qui consiste à ouvrir l'abdomen).
DR PIERRE BEAUBIEN	En 1829, il est le premier médecin canadien-français à être admis à l'Hôtel-Dieu.

À PARTIR DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

DR JOSEPH MUNRO	Chirurgien. Grâce à son initiative, l'Hôtel-Dieu devient en 1850 le premier centre hospitalier francophone d'enseignement de la médecine à Montréal. Les Religieuses acceptent que les professeurs de l'ÉMCM visitent les salles de médecine de l'Hôtel-Dieu.
DR LOUIS-ÉDOUARD DESJARDINS	En 1869, il oriente sa carrière exclusivement vers l'ophtalmologie. Il est le premier médecin spécialiste à Montréal.
DR G.O. BEAUDRY	En 1873, il est le premier interne. Un local est mis à sa disposition.
DR JEAN-PHILIPPE ROTTOT	En 1880, ce médecin est l'un des fondateurs de l'hôpital Notre-Dame.
DR WILLIAM HALES HINGSTON	Il arrive à l'Hôtel-Dieu en 1853. En 1882, il en devient le chef du service de chirurgie. Il est associé à l'apparition de l'anesthésie. Il est l'un des plus éminents chirurgiens de son époque ainsi qu'un homme politique remarqué. Maire de la Ville de Montréal de 1875 à 1877, il met sur pied un service régulier d'enlèvement des ordures. En 1876, il inaugure le parc du mont Royal. En 1896, il est nommé sénateur et, jusqu'à sa mort en 1907, siège au sénat. En 1899, il préside le bureau médical nouvellement formé.
DR AMÉDÉE MARIEN	Formé aux idées de Pasteur en Europe, il crée le laboratoire de pathologie en 1896. En 1898, il aménage les premières salles d'opération aseptiques.
DR LOUIS-D. MIGNAULT	En 1898, le Dr Mignault organise des leçons cliniques pour les Hospitalières.

LE RÉCIT

PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

DR LÉO PARISEAU	En 1904, il est le premier spécialiste en radiologie. En 1932, il fonde avec les Drs Oscar Mercier, Ernest Prud'homme et Ernest Trottier, la revue médicale le « Journal de l'Hôtel-Dieu » qui paraît jusqu'en 1947.
DR CHARLES LAROCQUE	En 1905, interne à l'Hôtel-Dieu, il devient anesthésiste à plein temps.
DR PIERRE-ZÉPHIR RHÉAUME	En 1915, ce chirurgien devient responsable d'une chaire en chirurgie opératoire à l'Université de Montréal. Il quitte l'Hôtel-Dieu en 1930 pour devenir le directeur général de l'hôpital Saint-Luc.
DR PIERRE MASSON	En 1927, ce pathologiste réputé, originaire de Strasbourg, occupe le poste de chef du laboratoire de pathologie.
DR OSCAR MERCIER	En 1928, il est chef du service d'urologie. En 1933, à son instigation, des salles sont ouvertes pour les malades en urologie.

SECONDE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE ET DÉBUT DU XXI^e

DR ALBERT JUTRAS	Notamment spécialisé en radiologie, il dirige le service de radiologie à partir de 1938 et y travaille jusqu'en 1969. De 1951 à 1965, il est titulaire d'une chaire de radiologie à l'Université de Montréal. Il est l'inventeur du radiodiagnostic par télécommande qui le rend célèbre. Reconnu mondialement, il enseigne dans de nombreuses universités européennes, nord-américaines et sud-américaines.
DR JACQUES GENEST	En 1952, le département de recherche clinique est le premier au Canada français à offrir une formation en clinique et en recherche. Les Religieuses Hospitalières soutiennent cette percée en mettant à sa disposition des espaces au sein de l'hôpital. Ses travaux sur l'hypertension artérielle sont reconnus internationalement. En 1965, le Dr Genest fonde sur l'avenue des Pins, face à l'Hôtel-Dieu, le centre qui se nomme alors l'« Institut de diagnostic et de recherches cliniques de Montréal » et qui adopte en 1986 son nom actuel d'« Institut de recherches cliniques de Montréal » (IRCM).
DR ANDRÉ PARENTEAU	C'est un grand pionnier dans la spécialité de la neurochirurgie, dont il met sur pied le premier service en 1952.
DR PAUL CARTIER	En 1959, ce chirurgien cardio-vasculaire développe de nouvelles techniques chirurgicales pour revasculariser les membres inférieurs. Ces techniques sont utilisées dans le monde entier.
DR PIERRE MEUNIER	En 1960, ce gynécologue est le premier chef du département de gynécologie.
DR ANDRÉ BARBEAU	En 1965, il est à l'origine de découvertes importantes sur la maladie de Parkinson. Il est un grand pionnier dans le domaine de la neuro-génétique et ses travaux sont reconnus mondialement.
DR GUY LEMIEUX	En 1980, ce néphrologue traite avec succès une femme brûlée à 90 %. Il s'agit d'une première.
DR JACQUES PAPIILLON	En 1985, ce plasticien met sur pied le Centre des grands brûlés.
DR PAVEL HAMET	En 1990, il fonde le Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu et le dirige jusqu'en 2006 alors qu'il prendra la direction du centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

LA DYNAMIQUE DU LIEU

La dynamique du lieu rend compte de l'histoire du site de l'Hôtel-Dieu à travers sa matérialité. Elle s'intéresse à l'évolution des bâtiments et du paysage depuis le choix de l'emplacement et la réalisation du projet de l'Hôtel-Dieu jusqu'à nos jours.



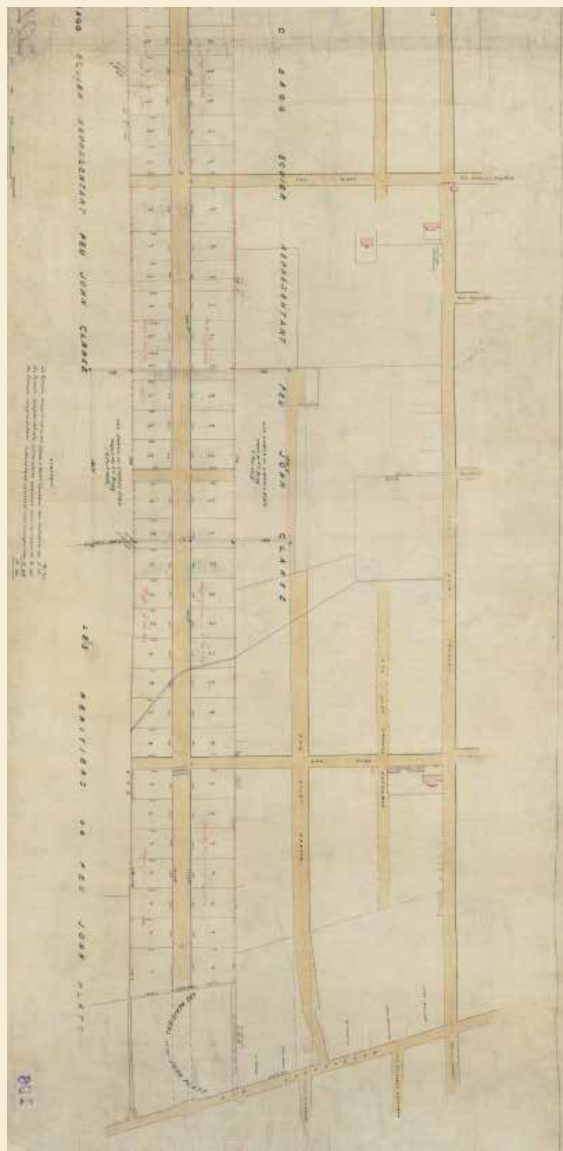
Les cavités présentées à l'avant de cette vue prise près de l'actuelle avenue du Parc correspondent à la description des carrières. John Elliott Woodford 1821. Source : Musée des beaux-arts du Canada

LE CHOIX DU LIEU : LA TERRE DE LA PROVIDENCE

Pour accomplir leur mission, les Religieuses disposent de plusieurs sources de revenus. Parmi celles-ci, les dons de diverses natures et notamment de terres. Elles sont des propriétaires terriennes importantes et exploitent leurs terres tant pour le bénéfice de la communauté que pour celui des pauvres. En 1730, elles reçoivent des frères Benoît et Gabriel Basset, fils du notaire Bénigne Basset, en plus de la maison qu'ils occupent, la propriété qu'elles appelleront plus tard la terre de la Providence. En contrepartie, ces deux célibataires - dont la sœur Marie, Religieuse Hospitalière, meurt prématurément à l'âge de vingt-cinq ans - sont entièrement pris en charge par les Religieuses.

Pendant plus d'un siècle, la terre, qui constitue une longue lisière s'étendant du sud de la rue Sherbrooke jusqu'aux environs de la rue Jean-Talon actuelle, produira des revenus qui proviendront entre autres de

l'agriculture et de l'extraction de la pierre, ce qui en fera l'une des plus anciennes carrières de Montréal.

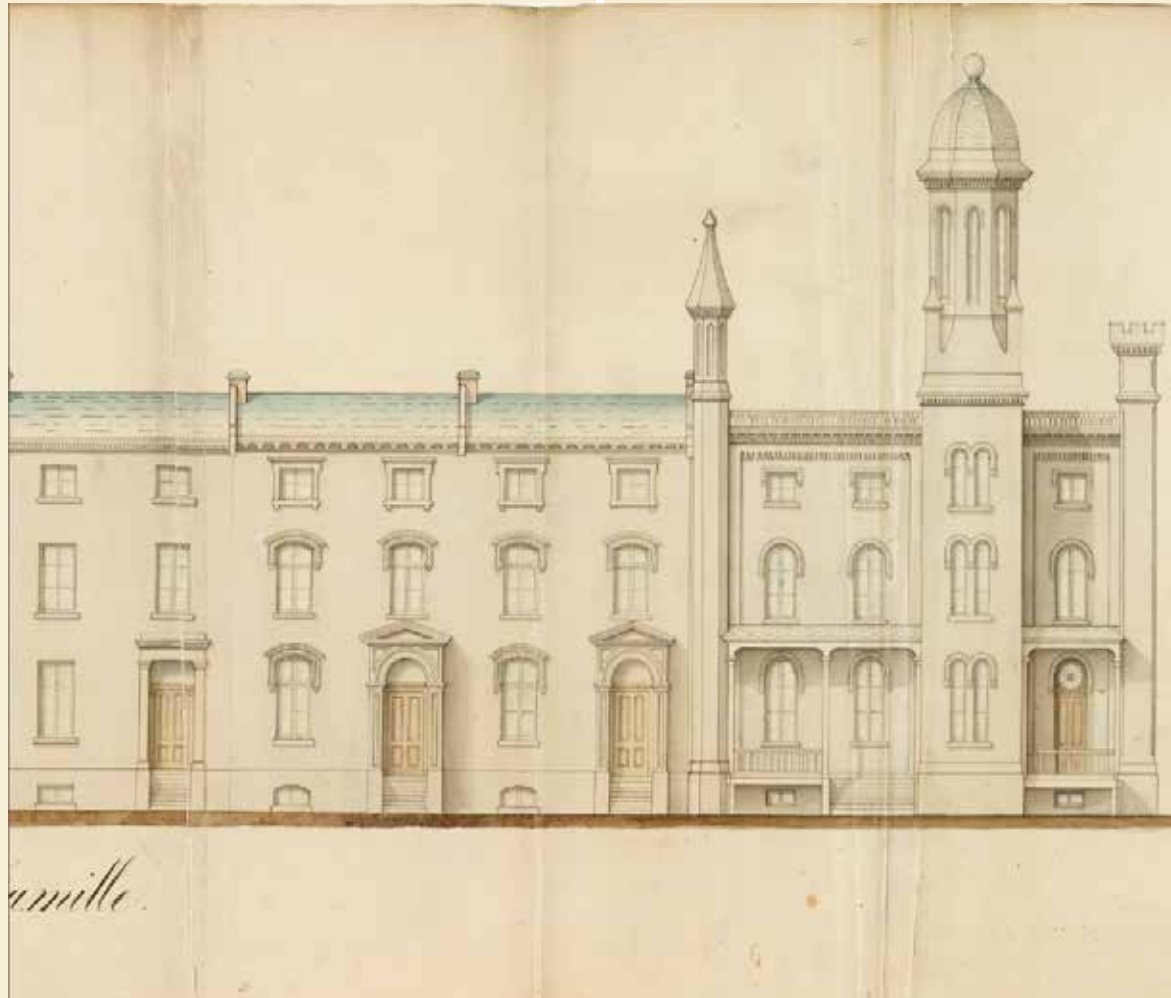


Plan de Henri-Maurice Perrault 1855. Premier lotissement de la rue Sainte-Famille. Source : BAnQ

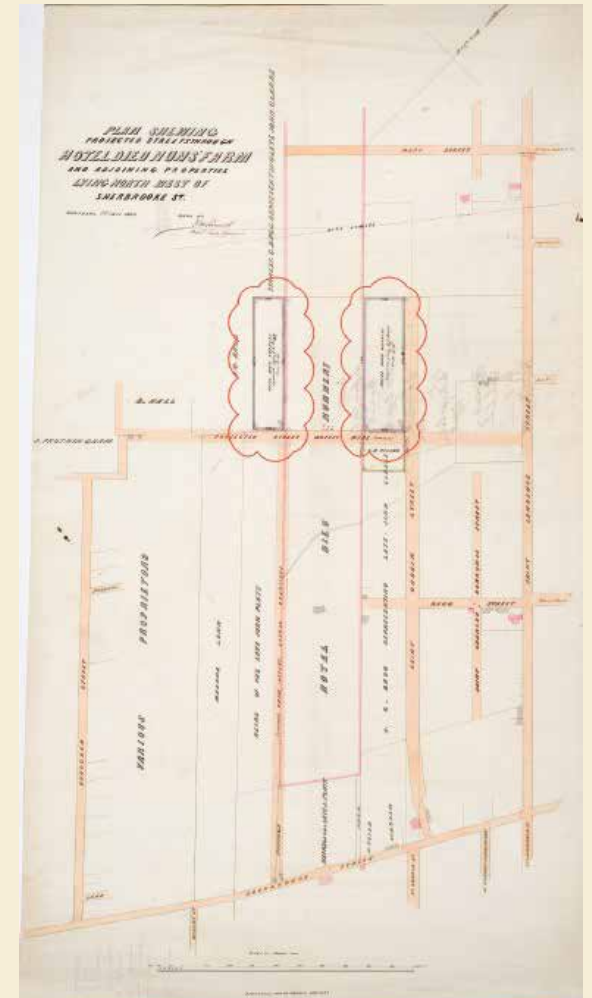
Les Religieuses sont des administratrices attentives. Bien qu'elles soient cloîtrées, elles sont informées du fait que la ville s'étend vers le nord et qu'il y a là une opportunité de faire fructifier leurs biens. En 1855, elles entreprennent donc de lotir la partie sud de la terre de la Providence et de mettre en vente les parcelles. Elles adoptent ainsi une stratégie immobilière que quelques rares promoteurs montréalais ont employée avec succès. Fait particulier et innovateur, elles établissent des règles de développement en vue de créer un ensemble urbain unifié implanté de part et d'autre de la rue Sainte-Famille; elles prescrivent que les acheteurs doivent minimalement respecter certains modèles de résidences qu'elles ont fait préparer.

Lorsqu'elles prennent finalement, en 1858, la décision de déplacer l'Hôtel-Dieu, les Religieuses veulent disposer d'un lieu suffisamment vaste pour y remplir leur mission qui a pris de l'ampleur avec l'accueil non seulement des malades, qui se font plus nombreux avec l'augmentation de la population, mais également des orphelins et des vieillards. La terre de la Providence est trop étroite pour le projet qu'elles envisagent. Le 8 février 1859, elles acquièrent de leur voisin, Stanley Clark Bagg, deux terrains situés de part et d'autre de leur propriété. Ceci leur permet de constituer un front important sur l'avenue des Pins, anciennement avenue de l'Hôtel-Dieu, qui pourra recevoir le projet qu'elles ont conçu.

LA DYNAMIQUE DU LIEU



Partie du Plan/modèle non signé de résidences suggérées aux acheteurs de lots de la rue Sainte-Famille dans les années 1860, 23 avril 1863. Source : BAnQ



Henri-Maurice Perrault 1860, terrains de M. Bagg ajoutés à la terre de la Providence en front de l'avenue des Pins. Source : ARHSJM

LA DYNAMIQUE DU LIEU



Vue de l'Hôtel-Dieu depuis le mont Royal (c. 1900).
Source : ARHSJM

LE NOUVEL ENSEMBLE DU MONT SAINTE-FAMILLE :

UN NOUVEL HÔTEL-DIEU AU CŒUR D'UN GRAND PROJET URBAIN QUI POSE LES BASES DE LA VILLE À VENIR

Le site de la terre de la Providence, une fois agrandi, est prêt à recevoir l'imposant bâtiment conçu par l'architecte Victor Bourgeau. Celui-ci reprend le modèle d'origine en maintenant la composition de deux ailes réunies par une chapelle. Il inverse toutefois la position des parts, la communauté se retrouvant à l'ouest, du côté de la montagne, alors que les pauvres seront situés à l'est, plus près de la ville. Le clocher est remplacé par une coupole qui surplombe la croisée de la nef et des ailes latérales.

La réalisation de ce vaste ensemble immobilier, monumental pour l'époque, conjugué à la mise en valeur des parcelles de la rue Sainte-Famille, permet d'atteindre simultanément plusieurs objectifs qui convergent : l'implantation d'un complexe hospitalier conçu pour répondre aux besoins des pauvres pour les années à venir, la réalisation de revenus provenant de la vente



Hôtel-Dieu, élévation avant, Victor Bourgeau 1859. Source : ARHSJM

des parcelles de la rue Sainte-Famille et l'intégration de ces deux projets en un grand geste urbain, structurant pour la ville à venir. La mise en scène remarquablement réussie de l'œuvre de l'architecte Bourgeau, qui domine et marque le paysage, constitue une pièce maîtresse de la vaste stratégie urbaine imaginée par Mgr Ignace Bourget.

L'Hôtel-Dieu est stratégiquement positionné. Il est l'une des premières institutions à s'implanter au pied de la montagne alors que la ville s'étend progressivement vers le nord.

L'axe de la rue Sainte-Famille met en valeur l'imposante façade de l'immeuble. Avec son dôme, la chapelle, placée au centre de la composition, est l'une des constructions les plus hautes de cette époque. Elle est le centre d'intérêt et le point culminant de la perspective. Cette allée de front baroque qui témoigne d'une grande maîtrise de l'art de construire la ville constitue un geste urbain remarquable qui contribue encore aujourd'hui à la qualité du paysage montréalais.

Un haut mur se dresse le long de la rue, séparant le complexe de la ville environnante. En quelques rares

endroits, des percées invitent les habitants de la ville à pénétrer dans les secteurs où ils sont accueillis : le parvis de la chapelle et la cour d'entrée de l'hôpital. À l'intérieur des murs, l'organisation très rigoureuse de l'immeuble donne lieu à un ensemble de cours et de jardins.



Perspective de la rue Sainte-Famille, vue sur le dôme.
Photo : Denise Caron

LA DYNAMIQUE DU LIEU



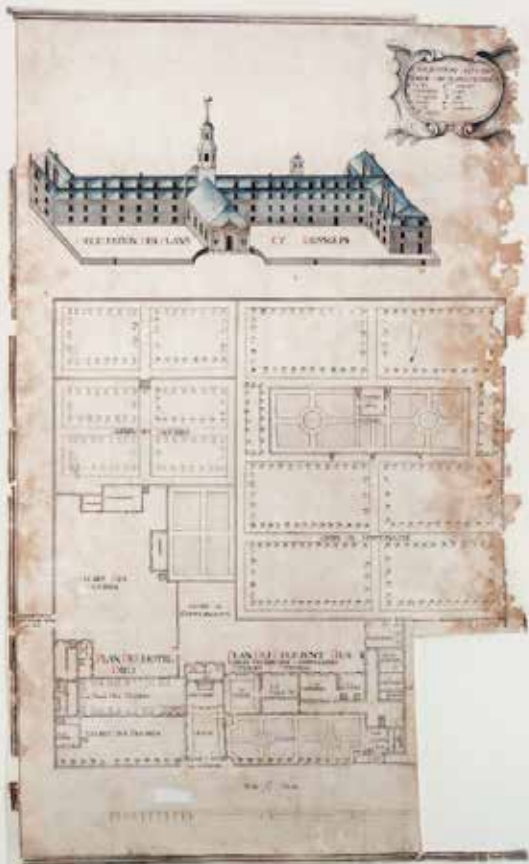
Implantation de l'Hôtel-Dieu, carte de Sitwell 1867.

L'HÔTEL-DIEU : LE MODÈLE D'ORIGINE

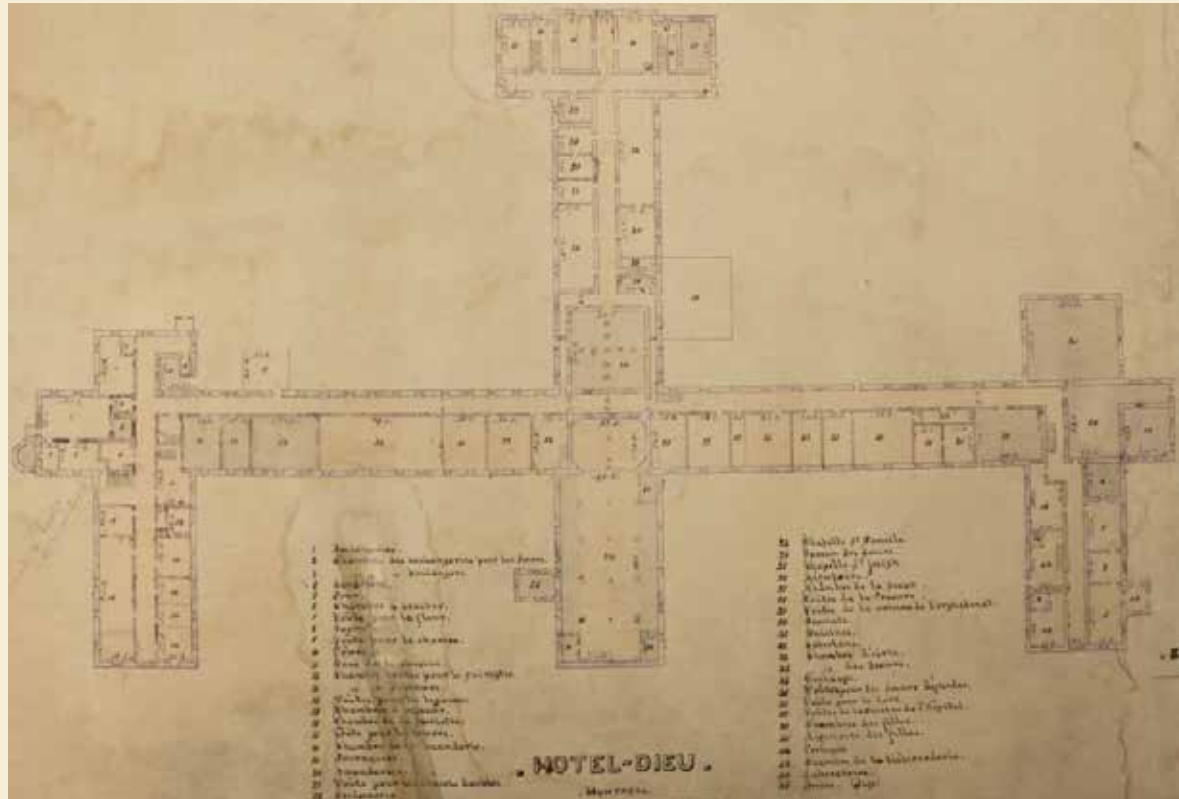
L'Hôtel-Dieu est la plus vieille institution de Montréal. D'abord situé dans la première enceinte fortifiée, il est rapidement relocalisé à l'extérieur de celle-ci, à l'abri des inondations qui surviennent à la Pointe-à-Callière. Il est implanté sur un emplacement situé entre les rues Saint-Paul et Notre-Dame, à l'est de l'actuelle rue Saint-Sulpice, là où l'on trouve aujourd'hui les cours Le Royer que les Religieuses Hospitalières construiront lorsqu'elles quitteront le Vieux-Montréal pour le mont Sainte-Famille.

L'aquarelle réalisée par Gédéon de Catalogne (en page suivante) en 1695 montre l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul. Il est constitué des composantes, alors typiques de nombre d'hôtels-Dieu français, qui seront reprises et considérablement augmentées dans le complexe du mont Sainte-Famille : la part des pauvres, soit l'hôpital où les Religieuses soignent les malades, la part de la communauté où elles logent et prient et, entre les deux et au centre de la composition, la chapelle, qui s'ouvre non seulement aux deux parts, mais également aux habitants de la ville. Un mur d'enclos ceinture la propriété. À l'intérieur, chaque part profite de ses cours et de ses jardins propres, de même que des espaces de services nécessaires à la vie de l'ensemble : buanderie, boucherie, boulangerie, lavoir, écurie, poulailler... Au centre du jardin de la communauté, un parterre ornemental reçoit la chapelle dédiée à la Vierge Marie.

LA DYNAMIQUE DU LIEU



L'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul qui servira de modèle au nouvel hôpital de l'avenue des Pins. Aquarelle originale de Gédéon de Catalogne. Source : ARHSJM



1859 Victor Bourgeau Hôtel-Dieu, rez-de-chaussée.

LA DYNAMIQUE DU LIEU

LE CADRE BÂTI : L'ÉVOLUTION DE L'ENSEMBLE EN QUELQUES GRANDS TEMPS

Les Religieuses vont adapter et transformer le complexe hospitalier pour répondre aux divers besoins qui apparaissent dans le domaine de la santé, de sa construction jusqu'à sa prise en charge par la corporation de l'Hôtel-Dieu. Parallèlement, elles verront à améliorer la sécurité et la qualité de vie dans l'hôpital par de nombreuses mises aux normes et l'introduction de technologies diverses (électricité, ascenseurs, téléphone, etc.).

Avec la création de la corporation de l'Hôtel-Dieu en 1967, puis l'intégration de l'hôpital au sein du CHUM en 1996, les institutions laïques prennent le relais des Religieuses Hospitalières. Depuis ses débuts, la mission de l'hôpital n'a cessé de s'étendre et de se ramifier; elle recouvre aujourd'hui des activités intégrées de soins, de recherche, d'enseignement, d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et de promotion de la santé.

Quant à l'ensemble conventuel, il a conservé sa vocation d'origine. Il loge les Religieuses qui connaîtront une expansion importante jusque dans les années 1960 alors que s'amorcera le déclin des institutions religieuses au Québec.

1. 1858-1885 : LE COMPLEXE DE VICTOR BOURGEOU



Axonométrie de l'Hôtel-Dieu, période 1858-1885. Source : BMAA

Le plan, en forme de E, du complexe dessiné par l'architecte Victor Bourgeou est rigoureusement

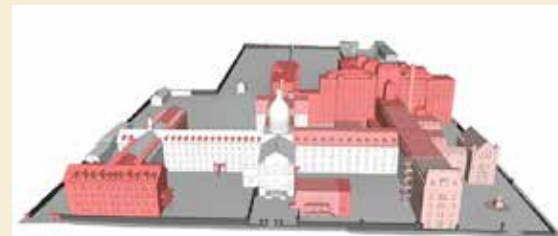


Le site de l'Hôtel-Dieu. Photo retouchée : Jonathan Cha. Source : www.Bing.com/maps/

symétrique. Il s'inspire du modèle de l'Hôtel-Dieu traditionnel et, en particulier, de celui du Vieux-Montréal qu'occuperont les Religieuses jusqu'à leur départ vers le mont Sainte-Famille. Il est vaste et peut recevoir les pauvres et les malades pour les années à venir. Sa structure obéit à des principes simples de composition qui régiront son expansion future : des ailes perpendiculaires s'entrecroisent et les croisements sont ponctués au toit par le dôme et des clochetons.

Entre 1886 et 1939, le complexe est agrandi et modifié à plusieurs reprises, dans le respect du concept d'origine. Les architectes Perrault Mesnard et, plus tard, Viau Venne agrandissent l'hôpital pour accueillir une population en croissance, loger des écoles de formation spécialisée, adapter les lieux aux nouvelles pratiques médicales et les rendre plus fonctionnels et plus sécuritaires.

2. 1939-1990 : LA REDÉFINITION DE L'HÔPITAL



Axonométrie de l'Hôtel-Dieu, période 1939-1960. Source : BMAA

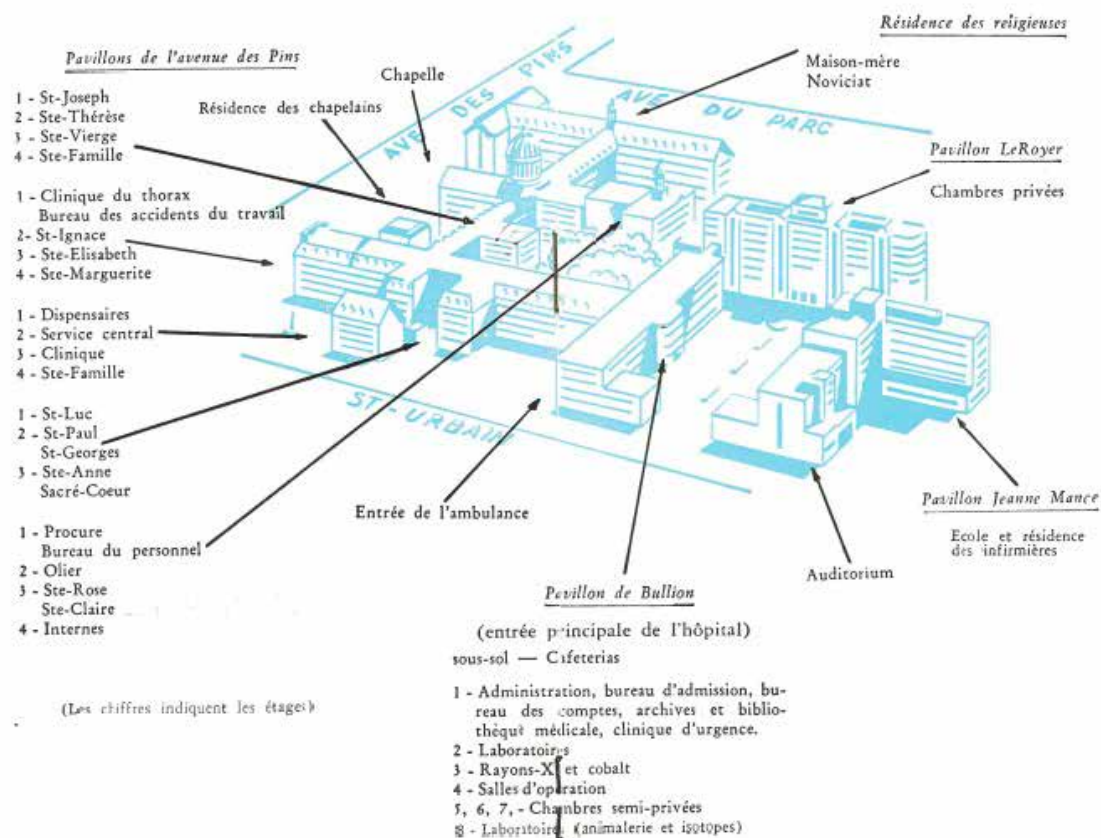
Les Religieuses, en prévision des célébrations du 300^e anniversaire de la fondation de Montréal et de celui de l'Hôtel-Dieu, entreprennent de transformer radicalement l'hôpital en construisant les pavillons Le Royer (1942), Jeanne-Mance (1950) et De Bullion (1952) dont

LA DYNAMIQUE DU LIEU

elles confient la planification et la réalisation aux architectes Gascon et Parant. Ce faisant, elles déplacent le centre de gravité de l'hôpital de l'avenue des Pins vers la rue Saint-Urbain. Elles ont pleinement conscience de régénérer en profondeur l'Hôtel-Dieu tout en signifiant clairement par le choix de la date d'anniversaire, d'une part, et des toponymes des nouveaux bâtiments, d'autre part, que leur geste, très moderne, s'inscrit dans la continuité de leur histoire et de leur mission.

Du côté de la communauté, les Religieuses construisent en 1949-1950 le généralat, qui loge le siège social administratif de la communauté. Elles l'implantent perpendiculairement à l'aile du couvent construite par Victor Bourgeau, demeurant ainsi fidèles aux principes d'agrandissement établis par ce dernier.

Entre 1960 et 1990, outre les transformations constantes qui sont l'apanage d'un hôpital moderne, la période donnera lieu à quelques nouvelles constructions, dont le pavillon Marie-de-la-Ferre, conçu par l'architecte Olius P. Bois. Initialement destiné aux Religieuses qui œuvrent à l'hôpital, il abritera par la suite le centre de recherche de l'Hôtel-Dieu ainsi que la résidence Marie-de-la-Ferre qui accueille les membres des familles des patients provenant de régions éloignées. Les autres constructions ont un caractère essentiellement fonctionnel : l'aile du cobalt et la sous-station électrique, construites dans la cour technique, ainsi que la passerelle qui relie les pavillons Jeanne-Mance et De Bullion.

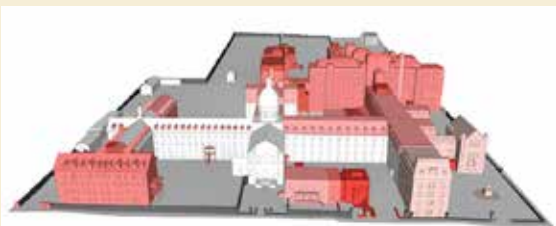


HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

En 1957, les Religieuses publient une brochure dont la page centrale témoigne du déplacement du centre de gravité vers la rue Saint-Urbain. Vue axonométrique, page centrale de la brochure de 1957 Source : ARHSJM

LA DYNAMIQUE DU LIEU

3. 1990-2014 : LE CHUM ET LA QUESTION DE L'AVENIR DE L'HÔTEL-DIEU



Axonométrie de l'Hôtel-Dieu, période 1990-2014
Source : BMAA

En 1992, les Religieuses Hospitalières célèbrent le 350^e anniversaire de l'Hôtel-Dieu et de Montréal en inaugurant le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal qui témoigne de l'histoire exceptionnelle de ces femmes hors du commun qui, à la suite de Jeanne Mance, ont été des actrices essentielles du devenir de Montréal.

En 1997, la maison Marie-de-la-Ferre, hôtellerie destinée aux familles des patients hospitalisés à l'Hôtel-Dieu, renaît dans l'aile du généralat.

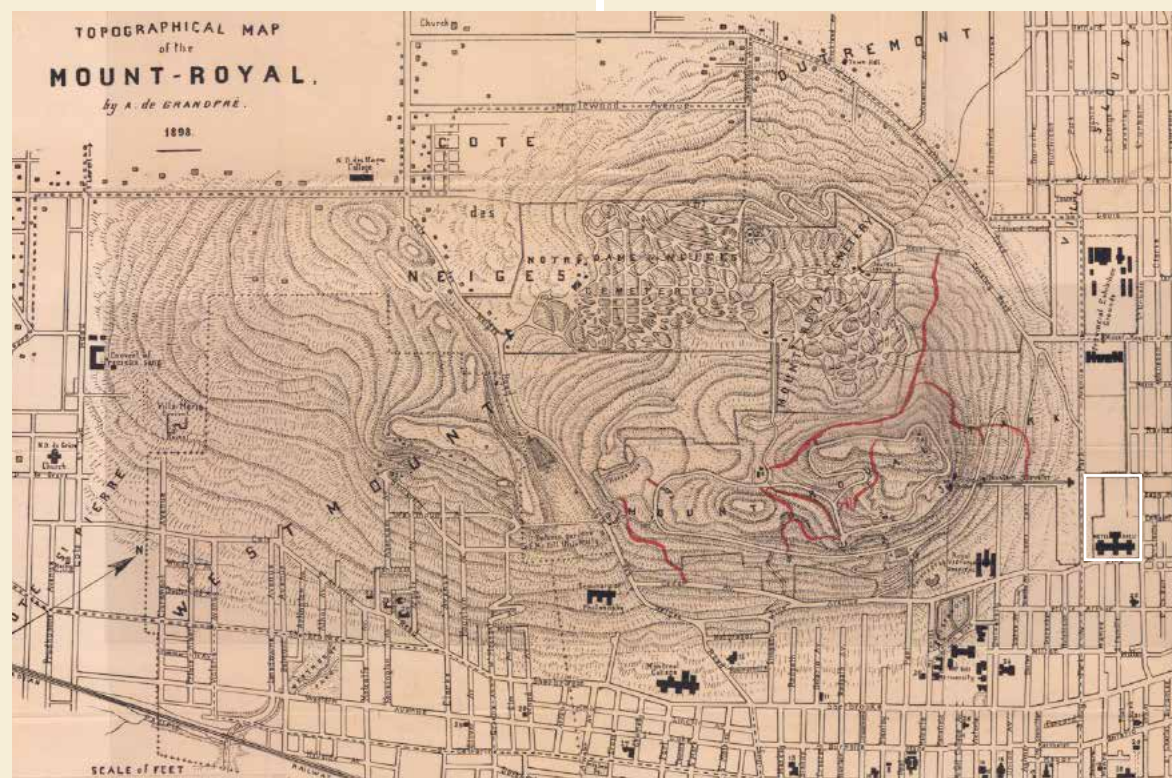
En 1996, l'Hôtel-Dieu devient l'un des trois campus du CHUM.

Ses fonctions hospitalières sont en cours de déplacement vers le nouveau complexe hospitalier de la rue Saint-Denis; l'ensemble de l'avenue des Pins est appelé à une nouvelle vocation.

LA PLACE DE L'HÔTEL-DIEU DANS LE PAYSAGE

Situé au pied du mont Royal, l'Hôtel-Dieu est l'une des premières institutions, après le Grand Séminaire des Sulpiciens, à opter pour cette localisation qui sera par la suite adoptée par plusieurs d'entre elles, dont l'hôpital Royal Victoria et l'Université de Montréal. Le positionnement de l'Hôtel-Dieu, qui le place dans une relation avec la ville à construire, va contribuer significativement à la définition du paysage urbain de ce secteur. La chapelle surmontée d'un dôme, qui loge au centre de la composition du complexe de l'avenue des Pins, est placée dans l'axe de la rue Sainte-Famille, créant une

perspective monumentale sur l'Hôtel-Dieu. Or, non seulement les Religieuses réalisent-elles avec le monastère et l'hôpital un ensemble d'une grande qualité et d'une grande rigueur architecturales, mais elles contrôlent également la qualité du paysage urbain des abords de la rue Sainte-Famille qui mène à l'hôpital, puisqu'elles prescrivent les conditions de développement que devront respecter les acquéreurs des parcelles qu'elles mettent en vente de part et d'autre de cette voie.



Plan topographique du Mont Royal, A. de Grandpré (1898), Ville de Montréal

LA DYNAMIQUE DU LIEU

À l'intérieur des murs d'enceinte, l'aménagement paysager connaît au fil du temps des transformations importantes. Les usages s'enchevêtrent et se succèdent, composant un paysage complexe qui en porte encore les traces. La prière et le ressourcement des Religieuses qui sont cloîtrées jusqu'en 1959, sont à l'origine d'aménagements remarquables. Dans le jardin, la chapelle de l'Immaculée-Conception constitue le point central d'une allée paysagère plantée qui la relie au monastère. Dans la cour avant, la chapelle Saint-Joseph, construite avec des pierres provenant du monastère de la rue Saint-Paul, est adossée au mur de la chapelle principale qui recouvre la crypte où reposent les sépultures de Jeanne Mance et des Religieuses depuis leur arrivée en sol montréalais. Ce geste hautement signifiant en est un de commémoration mais également de fidélité à la poursuite de l'œuvre entreprise.



Chapelle de l'Immaculée-Conception. Source : JC



Chapelle Saint-Joseph
Source : JC

La culture de survivance domine au début tant du côté de la communauté que du côté de l'hôpital. Les vergers, les potagers et l'élevage des animaux sont alors essentiels à la vie des occupants. Les Religieuses sont apothicaires, elles cultivent les plantes médicinales qui servent à la préparation des médicaments. Des dépendances sont construites pour loger les ouvriers et abriter les bêtes, les équipements et les récoltes.

L'ornementation remplace la culture et le jardin connaît alors une période au cours de laquelle les rocailles et les parterres fleuris composent des tableaux hauts en couleur.



Novices dans le jardin Sainte-Vierge (c.1965).
Source : ARHSJM



Parterre du Sacré-Cœur dans la portion sud du jardin Sainte-Vierge (1956, conception de Lambert de Wit).
Source : ARHSJM



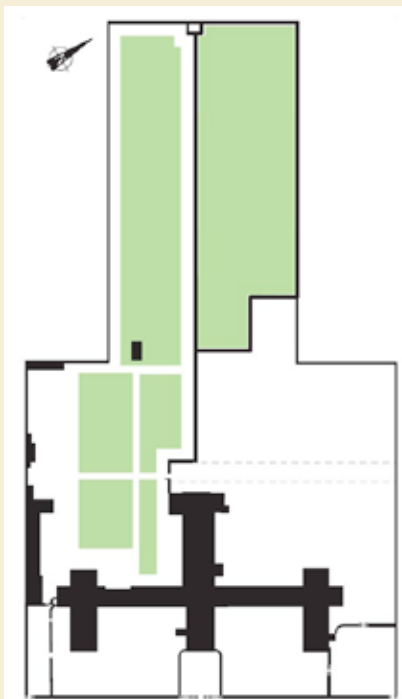
Sœurs jouant au ballon volant dans le jardin (c.1965).
Source : ARHSJM

À partir des années 1950, les Religieuses aménagent des aires de jeux : ballon volant, croquet, balançoire, glissades...

Du côté de l'hôpital, les espaces verts sont progressivement remplacés par des aires de stationnement. De plus, pour répondre aux besoins croissants, de nouvelles aires sont aménagées à même des propriétés acquises à cette fin.

Les plans schématiques qui suivent rendent compte des grands temps qui ont marqué l'évolution des cours et des jardins.

LA DYNAMIQUE DU LIEU

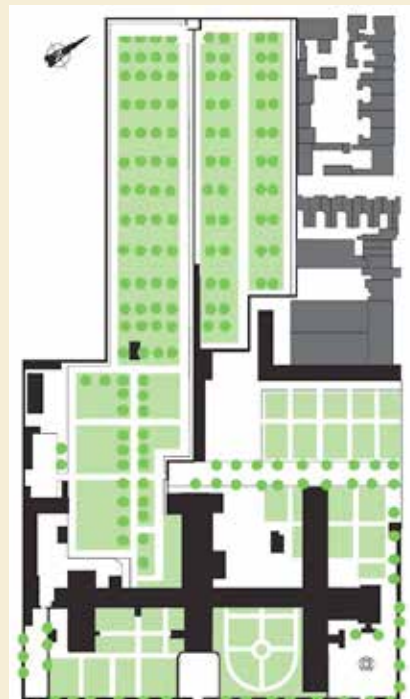


Source : JC

1862

Le plan d'origine pose les composantes paysagères des deux parts de la propriété : le mur de ceinture, les cours avant, le jardin des sœurs, le jardin de l'hôpital, les chapelles de jardin, les dépendances et l'axe menant à la chapelle de l'Immaculée-Conception.

Le plan de Bourgeau organise le jardin de manière rigoureuse en parterres rectangulaires et en allées rectilignes. Il met en relation des lignes et des surfaces. Une allée monumentale relie la chapelle au monastère.



Source : JC

1910

Les jardins et les cours, occupés par la culture de survivance et le jardin de plantes médicinales, s'offrent à la méditation, à la prière et à la détente. Le monument de Jeanne Mance est installé en 1909, cinquante ans après l'arrivée des premières Religieuses. La ville cerne le jardin à l'est alors que le parc s'étend maintenant à l'ouest.

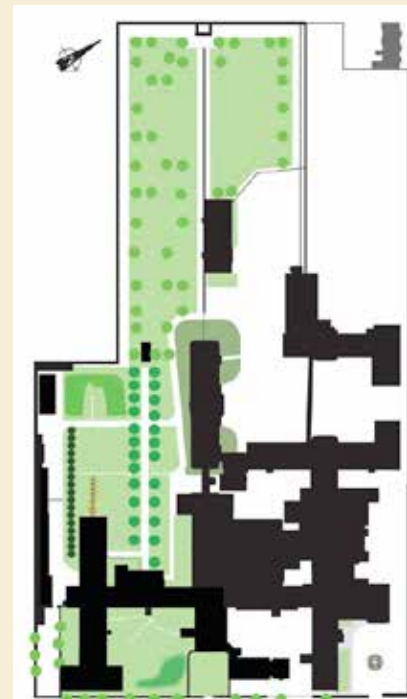


Source : JC

1952

La rue des Anges, qui donnait accès à l'arrière de l'hôpital, disparaît et une nouvelle cour est créée, accessible depuis la rue Saint-Urbain. Avec l'hôpital moderne les espaces de stationnement s'étendent.

Du côté des Religieuses, l'horticulteur d'origine néerlandaise Lambert de Wit, engagé en 1949, transforme significativement l'image de la propriété, notamment en intervenant sur l'axe central et en ajoutant des rocailles et un bassin.



Source : JC

2005

Les paysages du monastère et de l'hôpital connaissent des évolutions très distinctes :

les vergers perdent des arbres et les aménagements sont simplifiés;

le stationnement s'étend autour de l'hôpital; à l'endroit de l'ancien préau, ainsi que sur les terrains de la rue Saint-Urbain libérés à la suite de démolitions.

LA DYNAMIQUE DU LIEU

QUELQUES TOPONYMES

HÔTEL-DIEU

Nom ancien désignant des hôpitaux européens qui recevaient à l'origine des orphelins, des indigents et des pèlerins.

MONT SAINTE-FAMILLE

En 1860, Mgr Bourget désigne le futur emplacement de l'Hôtel-Dieu sous le nom de mont Sainte-Famille, revenant ainsi aux sources de l'inspiration du projet de Montréal et de la congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph imaginés par Jérôme Le Royer de La Dauversière.

RUE SAINTE-FAMILLE (VERS 1862)

Sur la propriété cédée en 1730 sous le nom de « Terre de la Providence » par Benoît et Gabriel Basset, et qui prend subséquemment le nom de « mont Sainte-Famille », les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph font ouvrir, vers 1862, une voie qu'elles baptisent rue Sainte-Famille.

RUE JEANNE-MANCE (1914)

Autrefois « rue Mance », en souvenir de la fondatrice de l'Hôtel-Dieu.

PARC JEANNE-MANCE

Il semble que ce soit lors du Congrès eucharistique de 1910 que germe l'idée de nommer cette portion du parc du Mont-Royal du nom de Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ce nom reste officieux jusqu'en 1990, moment où ce toponyme est officialisé par la Ville.

RUE BASSET (VERS 1898)

Le patronyme de Basset fait partie des premières institutions de Montréal. Ainsi, en 1672, le notaire et arpenteur Bénigne Basset (1639-1699) trace avec Dollier de Casson les premières rues de Montréal tandis que sa fille, Marie (1666-1722) est Religieuse Hospitalière de Saint-Joseph. Huit ans après le décès de cette dernière, ses frères, Gabriel (1670-1732) et Benoît (1662-1737), demeurés célibataires donnent tous leurs biens à cette communauté religieuse. Lorsqu'elles cèdent cette voie à proximité de l'hôpital, les Religieuses la dénomment en souvenir de leurs bienfaiteurs.

VALEUR SYMBOLIQUE

ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Une signification culturelle s'établit, à travers un objet (le symbole), entre celui qui pose le geste et la collectivité qui le reçoit. Cette signification n'est jamais complètement déterminée et son ouverture est porteuse de potentialités nouvelles c'est-à-dire qu'elle est susceptible d'actualisations menant à des significations qui n'existaient pas au départ. Ainsi, plus un lieu patrimonial est riche symboliquement, plus son sens d'origine est susceptible de réinvestissements collectifs propres à chaque époque. Le lieu patrimonial et ses éléments constitutifs sont placés dans le temps du récit qui fait nécessairement apparaître de nouvelles significations, produits des imaginaires successifs qui auront « pris possession » de l'objet. C'est cette charge symbolique qui confère à un lieu sa valeur identitaire pour la collectivité; en contrepartie, le renouvellement de la signification rend compte de la vitalité culturelle de la collectivité.

1. SYMBOLE DU PROJET FONDATEUR

La fidélité des Religieuses à l'œuvre et à la mémoire de Jeanne Mance et à la mystique que leur a transmise Jérôme Le Royer de la Dauversière, mystique qui a inspiré le projet de fondation de Montréal, confère une valeur symbolique singulière à ce lieu. Il demeure lié aux origines du projet de Montréal et recèle encore un sens sacré.

Les Religieuses incarnent ce sens profond dans leurs gestes et dans leur vie; le lieu est empreint de cet esprit, de cette énergie de bonté.

Avec le projet du complexe hospitalier du mont Sainte-Famille, elles se sont inscrites dans la continuité de leurs prédécesseurs. Elles ont découvert les manières d'actualiser et de renouveler cet esprit en développant un complexe hospitalier moderne ouvert à tous.

La valeur symbolique tient entre autres à la spiritualité profonde et vécue des Hospitalières, ces femmes humbles, discrètes, actives et généreuses, qui demeure un puits de sens et représente une inspiration possible dans notre époque où les projets individuels et collectifs cherchent des axes de renouvellement de sens auxquels s'arrimer.



La crypte des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph où sont conservés les restes de Jeanne Mance et de toutes les Religieuses défuntes.
Source : BMAA

ÉLÉMENTS

- De nombreux éléments sont porteurs de la mémoire de la fondation, entre autres :
- la crypte;
- les archives de la communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph;
- les vitraux : celui de la chapelle de la maison mère qui relate la célébration de la première messe à Ville-Marie, celui de l'entrée du pavillon De Bullion, triptyque qui met en scène les protagonistes de l'Hôtel-Dieu;
- le petit oratoire Saint-Joseph : appuyé sur le flanc ouest de la grande chapelle, construit avec les pierres de la chapelle et du monastère de l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul;
- la chapelle de l'Immaculée-Conception, qui recrée la chapelle du jardin de la rue Saint-Paul;
- le mur d'enceinte;
- le plan de l'ensemble hospitalier traditionnel;
- l'inscription « transféré au Mont Ste-Famille 1859 » sur la façade de la chapelle de l'Hôtel-Dieu;

VALEUR SYMBOLIQUE

2. SYMBOLE DE L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE QUI SE MODERNISE ET SE SÉCULARISE

L'Hôtel-Dieu, plus que témoin, a ici valeur de symbole d'une société complexe en mouvement et des moments qui ont marqué sa genèse et son développement : d'une société traditionnelle à une société moderne, d'une société religieuse à une société sécularisée.



Monument de Jeanne Mance. Source : BMAA

ÉLÉMENTS

- la forme de l'ensemble d'origine, fidèle au modèle de l'Hôtel-Dieu traditionnel que constituait l'ensemble de la rue Saint-Paul;
- le positionnement de l'ensemble hospitalier traditionnel sur le mont Sainte-Famille selon les pratiques des grands gestes qui redéfinissaient l'urbanisme en Europe au XIX^e siècle;
- la conservation de la forme d'origine de l'ensemble conventuel contrastant avec les transformations qu'a connues l'ensemble hospitalier et qui ont mené à sa redéfinition en profondeur.

VALEUR HISTORIQUE

L'HISTOIRE DE MONTRÉAL

- Témoin exceptionnel de l'évolution de la société montréalaise, à des moments clés, depuis sa fondation jusqu'à nos jours :
 - Témoin du projet de fondation de Montréal dont Jérôme Le Royer de La Dauversière est l'instigateur; de l'idée, à laquelle l'Hôtel-Dieu est intimement lié, de la création au Nouveau-Monde d'une colonie missionnaire où Français et Amérindiens vivaient en harmonie; de la fondation par Jeanne Mance de la première institution montréalaise que finance Madame De Bullion, ainsi que de l'œuvre remarquable des Religieuses qui prennent la succession de Jeanne Mance dans la mission auprès des pauvres et des malades.
 - Composante de l'ambitieux projet de modernisation de la société montréalaise, de l'ordre d'une refondation, que réalise Mgr Ignace Bourget, l'Hôtel-Dieu y jouant le rôle d'une institution phare de l'identité collective montréalaise francophone et catholique, participant à la sécularisation de la société par la mise en place d'une organisation moderne bien que religieuse (Charles Taylor, 2007).
 - Par le lien qui unit les Religieuses à l'École de médecine et de chirurgie de Montréal, l'hôtel-Dieu sera aux prises avec les enjeux de société qui opposent francophones et anglophones, catholiques et protestants, conservateurs et libéraux à la fin du XIX^e siècle.
 - Témoin du rôle croissant de l'État qui redéfinit l'organisation et la livraison des services publics, de la prise en charge par celui-ci des domaines qui étaient gérés par les institutions religieuses et du déclin de la présence de ces dernières dans la vie publique.



Les archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal. Source : Ville de Montréal. Photo : Ville de Montréal archives



Le monument de Jeanne Mance. Source : Ville de Montréal

ÉLÉMENTS

- La crypte qui accueille les sépultures de Jeanne Mance et des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.
- Les archives et les collections de la communauté.
- La toponymie sur le site et à son pourtour.
- Le monument de Jeanne Mance.
- Le buste de Jérôme Le Royer de La Dauversière.
- Les vitraux de la chapelle du couvent et du pavillon De Bullion.

- Le cadre bâti de l'ensemble d'origine exprimant la vocation d'un grand hôpital religieux catholique.

VALEUR HISTORIQUE

- Témoin du rôle déterminant des RSHJ dans l'évolution des soins de santé à Montréal depuis leur arrivée en 1659 jusqu'à l'intégration de l'Hôtel-Dieu au Centre hospitalier universitaire de l'Université de Montréal (CHUM) en 1996.
- Témoin exceptionnel des modes d'édification de la ville par les institutions religieuses de l'époque et du projet urbain porté par Mgr Bourget, qui souhaite faire de Montréal la « Rome » d'Amérique, inspiré en cela par les idées de l'ultramontanisme, par les actions du pape Sixte V qui met au XVI^e siècle la trame de Rome au service de la mise en scène de monuments religieux ainsi que par les grands travaux urbains qui marquent le XIX^e siècle, notamment à Paris où le baron Hausmann redéfinit l'espace de la cité.
- L'œuvre monumentale d'architecture religieuse témoigne de l'affirmation de la présence catholique comme assise de la définition de l'identité collective des Montréalais francophones.
- Témoin du phénomène montréalais d'implantation d'institutions majeures sur les flancs de la montagne, seconde institution après les Sulpiciens à choisir cette localisation qui marquera le développement ultérieur du mont Royal.
- La formation du site qui résulte :
 - du don en 1730 par les frères Basset aux Religieuses de la terre de la Providence;
 - de son agrandissement en 1859, par l'acquisition de part et d'autre de celle-ci de terrains de Stanley Clark Bagg en vue de disposer d'un front urbain important sur l'avenue des Pins et;
 - de l'acquisition de terrains le long de la rue Saint-Urbain à la fois pour y aménager des stationnements et en prévision de l'expansion future de l'hôpital.



La monumentalité de l'ensemble de l'Hôtel-Dieu (encadré) exprimée par ce dessin daté de 1906. Source : AVM



La forme d'origine de la propriété délimitée par le mur de clôture. Source : BMAA

ÉLÉMENTS

- L'ensemble hospitalier.
- Le positionnement de l'ensemble hospitalier ancien dans l'axe de la rue Sainte-Famille.
- Le dôme et les clochetons, éléments repères forts de la présence religieuse dans la ville.
- La façade imposante de l'ensemble hospitalier religieux sur l'avenue des Pins et le dôme de la chapelle de la maison mère.
- L'implantation de l'Hôtel-Dieu au pied de la montagne.
- Le périmètre délimité par le mur d'origine qui épouse la forme en T de la propriété au moment de la construction de l'ensemble d'origine en 1861.
- Le mur de béton qui marque la limite de la nouvelle propriété le long de la rue Saint-Urbain.

VALEUR HISTORIQUE

- Témoin de la maîtrise du développement urbain voisin par les RHSJ, qui non seulement créent un axe dont la perspective s'achève sur la chapelle et son dôme, mais qui innovent en imposant aux acheteurs les modèles de maisons à construire le long de l'« allée maîtresse » qui mène à l'Hôtel-Dieu (Henri-Maurice Perreault).
- Témoin des valeurs et de l'organisation sociale qui prévalent aux différentes époques de son édification :
 - Sa mission caritative d'origine : les RHSJ sont créées par Jérôme Le Royer de La Dauversière et Marie de la Ferre pour prendre soin des pauvres et des malades et elles mobilisent toutes les ressources dont elles disposent pour remplir leur mission (financières, matérielles, humaines...).
 - Le principe de solidarité sociale où une classe aisée en supporte une autre moins nantie ou qui n'a pas accès à des soins médicaux.
 - Avant l'avènement du financement public des soins de santé, l'aménagement des lieux en fonction des moyens financiers des patients traduit les différences sociales qui prévalent : chambres privées, semi-privées et le pavillon LeRoyer, entièrement destiné lors de sa construction à une clientèle payante.
 - La contribution des gouvernements fédéral et provincial qui participent, surtout à partir de l'après-guerre, au financement des constructions.
 - La prise en charge par l'État des soins de santé avec l'instauration en 1961 de l'assurance-hospitalisation.
 - La laïcisation des institutions : en 1964, la corporation civile de l'Hôtel-Dieu de Montréal remplace les Religieuses qui demeurent néanmoins présentes sur le conseil d'administration de l'hôpital.
 - L'entrée en vigueur en 1970 du régime québécois d'assurance-maladie.
 - La création des centres hospitaliers universitaires qui marquent une nouvelle étape dans le développement des institutions publiques de santé au Québec.



Résidence de la rue Saint-Famille du côté ouest.
Source : DC



Vue du jardin Saint-Joseph (ou jardin des pauvres) vers la cour de la procure et de la rue des Anges 1915. Source : ARHSIM

ÉLÉMENTS

- La présence en fin de perspective dans l'axe de la rue Sainte-Famille de la chapelle surmontée de son dôme.
- Les jardins Sainte-Vierge (part de la communauté) et Saint-Joseph (part des pauvres) qui, jusque dans les années 1940, assureront une large part de la production des aliments nécessaires à la vie des occupants des lieux.
- Le pavillon Le Royer, bâtiment remarquable d'avant-garde à son époque, conçu pour accueillir une clientèle privée à laquelle les Religieuses offrent un cadre de soins jouissant d'un paysage exceptionnel.
- L'Hôtel-Dieu, un des trois campus du CHUM.

VALEUR HISTORIQUE

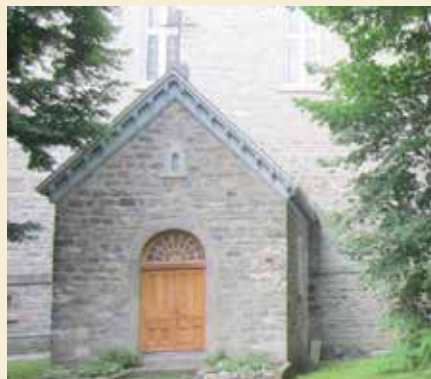
- La dualité de la vocation du lieu qui découle de l'obligation imposée à la communauté en vertu de ses Constitutions d'administrer distinctement la part de la communauté (le couvent) et la part des pauvres (l'hôpital) qui se traduit par une stricte séparation de ces deux composantes et des fonctions affectées à chacune d'elles.
- La vocation de lieu de résidence de parties de l'ensemble par :
 - les Religieuses et;
 - différentes clientèles qui occuperont des espaces de l'hôpital à différentes époques : orphelins, vieillards, infirmières, étudiantes, aumôniers...
- Témoin du profond attachement des Religieuses à l'endroit de leur communauté et à l'esprit qui l'anime, ainsi que de la fidélité à leurs origines et à leur histoire à travers un ensemble de gestes de mémoire et de commémoration.



L'inscription sur la façade de la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Source : Ville de Montréal



La crypte. Source : Ville de Montréal



La chapelle Saint-Joseph. Source : Ville de Montréal

ÉLÉMENTS

- Le mur de séparation entre les deux parts.
- La chapelle de la maison mère comme trait d'union reliant les deux composantes distinctes du complexe.
- Les ailes de l'ensemble conventuel et celles de l'hôpital, affectées respectivement à chacune des deux vocations du lieu.
- L'ensemble conventuel et le pavillon Masson, conçus comme lieu de résidence des Religieuses.
- L'ancienne résidence des aumôniers (occupée par le Musée) qui exprime par son apparence de presbytère l'usage auquel elle était destinée.
- La crypte.
- Le plan de l'ensemble hospitalier de Bourgeau qui prend pour modèle celui du Vieux-Montréal.
- Le petit oratoire Saint-Joseph, relique du monastère du Vieux-Montréal.
- Une variété d'éléments répartis sur l'ensemble du lieu : chapelles, monuments, statues, vitraux, inscriptions, armoiries, niches votives... constituant une trame religieuse ou historique associée à la communauté.
- La clôture devant le parvis, en fonte ornementale, provenant du palais épiscopal incendié en 1852, caractérisée par son couronnement en forme de crosse épiscopale, bâton symbolique de l'évêque, installée en 1862 en hommage à Mgr Bourget.
- Le Musée des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal en lui-même et par le fait qu'il incorpore une section de l'escalier de l'ancien Hôtel-Dieu de La Flèche en France où est née la congrégation.
- Le monument de Jeanne Mance qui souligne le 250^e anniversaire de l'arrivée des premières Religieuses.

VALEUR HISTORIQUE

- Témoin de la modernisation de l'Église qui, avec le Concile Vatican II (1962-1965), donne lieu à d'importantes transformations des institutions religieuses et qui rend notamment les lieux de culte plus ouverts et accessibles.

2. L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET DES SOINS

- Témoin important de l'histoire de la médecine aux plans de la pratique, de la recherche et de l'enseignement notamment en ce qui a trait :
 - au développement de la médecine et de son rayonnement tant à l'échelle de Montréal, que du Québec, du Canada et au-delà;
 - à la création par les Religieuses d'écoles de formation spécialisée qui sera suivie par la professionnalisation par l'État des soins infirmiers;
 - aux rôles de collaborateur, de catalyseur et même d'incubateur de l'Hôtel-Dieu dans le développement d'un ensemble d'institutions : l'École de médecine et de chirurgie de Montréal (ÉMCM), la faculté de médecine de l'Université de Montréal, l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM), les cégeps, le Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu, le CHUM;
- L'association du lieu avec des personnages marquants : religieuses, chercheurs, médecins, infirmières...
- Témoin de l'influence croissante de la médecine moderne et de la technologie sur le programme de l'hôpital qui conjugue soins cliniques, recherche et enseignement.
- La vocation de l'hôpital qui évolue des soins aux indigents vers la guérison des malades.



Armoiries de l'école des infirmières sur le plancher à l'entrée du pavillon Jeanne Mance.
Source : BMAA



Salle Saint-Joseph, Album Notman.
Source : ARHSJM

ÉLÉMENTS

- Le monument du Sacré-Cœur qui commémore le 100^e anniversaire de l'ensemble hospitalier du mont Sainte-Famille.
- Le décor, le mobilier et l'ornementation du chœur de la chapelle modernisés en 1966 et 1967.
- La vaste collection d'objets reliés à la pratique de la médecine, des soins hospitaliers et de la pharmacie que possède et met en valeur le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
- Le pavillon Jeanne-Mance, conçu pour accueillir l'école des infirmières et l'auditorium qui participait à cette vocation.
- Les deux figures (l'hôpital traditionnel et l'hôpital moderne) et les pavillons qui y participent, reflétant les idées qui sous-tendent la médecine à chaque époque (par exemple l'espace des vastes dortoirs de l'hôpital d'origine (pavillon Vimont) qui sera fragmenté dans l'objectif d'assurer une meilleure asepsie.)
- les traces qui subsistent des nombreuses adaptations du cadre bâti aux changements d'usage ou d'organisation des espaces.

VALEUR PAYSAGÈRE

1. CONTRIBUTION À L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE DU MONT ROYAL

- L'Hôtel-Dieu contribue significativement à forger l'identité paysagère du flanc est du mont Royal. Situé à la frontière de la ville et de la montagne, le complexe hospitalier se présente comme un vaste ensemble construit dont la morphologie complexe et ordonnée, ponctuée d'éléments verticaux, se pose comme une charnière qui relie et articule les espaces verts de la montagne et le tissu urbain dense et serré du Plateau Mont-Royal.
- L'Hôtel-Dieu se démarque de la ville construite tant par son organisation pavillonnaire imposante et unifiée que par la présence du mur de ceinture et par l'ampleur de l'espace que délimite cette construction singulière dans le paysage.
- Les espaces verts compris à l'intérieur de la propriété s'inscrivent en continuité de ceux du parc Jeanne-Mance et du parc du Mont Royal et adoucissent la transition paysagère entre la ville et la montagne.

Vues et présence emblématique

- Par son positionnement à la frontière de la ville et de la montagne, l'Hôtel-Dieu s'inscrit à l'intérieur de plusieurs vues d'intérêt, tant depuis la montagne que de la ville. Certaines vues sont exceptionnelles et emblématiques de l'identité paysagère montréalaise. Le lieu profite également d'une variété de vues vers la montagne et la ville.



Vue oblique de l'Hôtel-Dieu, charnière entre la montagne et la ville. Source : Ville de Montréal



Vue depuis la montagne Côte Placide. Source : Ville de Montréal



Vue depuis l'avenue du Parc. Source : Ville de Montréal

ÉLÉMENTS

- La localisation au pied du flanc est du Mont Royal profitant du dégagement qu'offre l'aire libre du parc Jeanne-Mance et de la Côte Placide dont le mur du complexe établit la limite.
- La structure pavillonnaire monumentale de l'Hôtel-Dieu.
- La morphologie de l'ensemble construit de vocabulaire religieux constitué d'aires de composition régulière qui se déploient de manière ordonnée, ponctuée sur les toits d'éléments signaux soit le dôme et les clochetons.
- La longue et haute paroi du mur d'enceinte, qui atteint jusqu'à quatre mètres par endroits.
- Les matériaux de revêtement, soit la pierre et le revêtement métallique qui confèrent une grande homogénéité au complexe.
- Les arbres du jardin des Hospitalières qui réalisent une continuité des espaces verts des deux parcs adjacents et de la propriété, et adoucissent la transition entre la montagne et le quartier environnant.
- Les vues, nombreuses et diversifiées, depuis la ville et la montagne sur les éléments construits et paysagers de l'Hôtel-Dieu.
- L'ampleur du complexe qui s'étale de l'avenue des Pins jusqu'à l'avenue Duluth, construit de pierre, paré de toits à lucarnes, ponctué d'un dôme et de clochetons et délimité par un haut mur de pierre.
- Le dôme, lui-même, élément prédominant et emblématique dans le paysage montréalais.
- Les vues depuis le jardin, les toits et l'intérieur des immeubles vers la montagne et la ville.

VALEUR PAYSAGÈRE

■ Très présent dans le paysage du parc Jeanne-Mance, de la Côte Placide et du Plateau Mont-Royal, le mur de clôture de l'ancien cloître délimite l'enceinte de la propriété d'origine. Il recèle une puissance d'évocation pour de nombreux Montréalais qui le côtoient. Ce grand mur de pierre confère une unité et une identité à l'ensemble hospitalier tout en lui assurant protection et intimité. Du côté de l'hôpital, le mur de clôture demeure un élément structurant de l'identité du complexe.

La mise en scène urbaine de grande qualité de l'hôpital religieux

- Par son échelle et sa structure imposantes, l'ensemble institutionnel acquiert une stature monumentale.
- Le dôme de la chapelle de la maison mère affirme la présence religieuse dans le paysage.
- La conjugaison de l'ensemble institutionnel au cadre urbain d'une grande régularité de la rue Sainte-Famille, par l'emploi d'un procédé baroque faisant de cette voie une « maîtresse allée » d'une grande qualité paysagère assurant l'approche processionnelle vers la chapelle de la maison mère.

Le mur qui séparait la part de la communauté (le couvent) et la part des pauvres (l'hôpital), aujourd'hui par endroits démoli ou envahi par la végétation, demeure une composante paysagère de grand intérêt qui contribue à la définition des jardins.



Le mur d'enceinte. Source : JC



Perspective de la rue Sainte Famille.
Source : Ville de Montréal



Le mur de séparation des deux anciennes parts. Source : JC

ÉLÉMENTS

- Le mur de pierre en moellons délimitant l'enceinte d'origine.
- L'ensemble monumental de l'Hôtel-Dieu.
- Son dôme.
- La chapelle terminant la perspective de la rue Sainte-Famille.
- Le mur de séparation.

VALEUR PAYSAGÈRE

2. UN PAYSAGE MULTIPLE ET STRATIFIÉ

Deux figures distinctes sous-tendent la configuration du cadre bâti du lieu :

■ **Le « plan palais » du premier hôpital**

L'Hôtel-Dieu traditionnel adopte la figure du « plan palais » (Luc Noppen, 2009). Apparentée à celle de l'hôtel particulier, cette figure place le corps du bâtiment entre une cour d'honneur à l'avant et la cour arrière.

■ **« L'ensemble sur cour » de l'hôpital moderne**

L'hôpital moderne adopte la figure plus commune d'une vaste cour centrale encadrée de pavillons.

Une cour technique occupe la jonction des deux ensembles.

Un contraste très net est perceptible entre la propriété des Religieuses et celle de l'hôpital, reflétant deux types très différents d'occupation et d'usage des espaces ouverts.

L'organisation spatiale du site (voir schéma) résulte de l'agencement des pleins que sont les bâtiments et des vides qui correspondent aux jardins et aux stationnements :

- Le lieu est également caractérisé par la diversité des sous-entités paysagères.
- Certaines sont associées aux points d'accès aménagés à l'endroit des ouvertures dans la paroi du mur d'enceinte.



La cour moderne. Source : JC

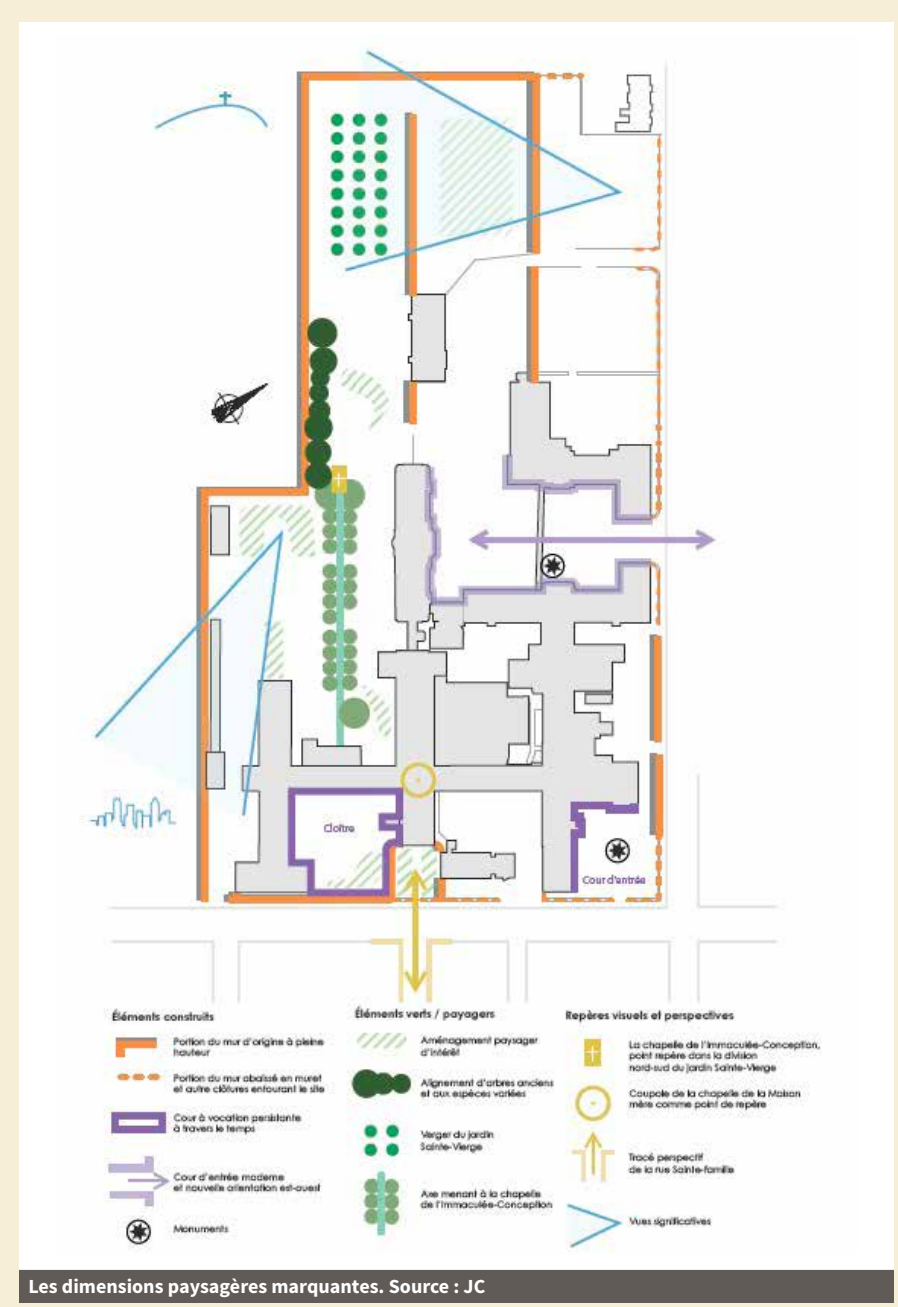
ÉLÉMENTS

- Un ensemble de cours et de jardins, compris entre les immeubles et le mur de ceinture, résulte du déploiement ordonné, autour de la chapelle des ailes du couvent (ouest), de l'hôpital (Vimont, à l'est) et de la procure et l'orphelinat (Olier, au nord) selon un plan en forme de E.
- Certaines traces de la rue des Anges qui donnait accès à l'arrière du premier hôpital subsistent.
- L'encadrement des pavillons De Bullion, Le Royer et Jeanne-Mance au pourtour de la grande cour centrale accessible par le portail de la rue Saint-Urbain.
- Le caractère peu construit et très végétalisé de la propriété des Religieuses se distingue par ses nombreux espaces verts clos et son organisation spatiale tournée vers la promenade et l'entretien des jardins.
- Le caractère plus densément construit et très minéral de l'hôpital se démarque, quant à lui, par une organisation utilitaire des aires libres visant l'optimisation de l'espace pour l'accueil des usagers et des véhicules.
- Une diversité de sous-entités paysagères présentant des caractères et des ambiances variés.
- La cour de l'entrée principale de l'hôpital accessible par le portail de la rue Saint-Urbain qui bénéficie de l'encadrement architectural des trois pavillons modernes.
- La cour située à l'angle de la rue Saint-Urbain et de l'avenue des Pins où se trouve le monument de Jeanne Mance.
- La cour jouxtant le Musée des Hospitalières qui offre une vue sur le dôme.
- Le parvis de la chapelle, au caractère intime et d'une remarquable qualité de composition, délimité par les piliers de calcaire taillé et la grille en fonte ouvragée.
- L'entrée privée du couvent des Hospitalières sur l'avenue des Pins située à l'extrémité ouest du site.

VALEUR PAYSAGÈRE



Schéma de l'organisation spatiale et des usages des espaces ouverts. Source : JC



Les dimensions paysagères marquantes. Source : JC

VALEUR PAYSAGÈRE



Le parvis de la chapelle. Source : BMAA

3. L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Changement et persistance

- Depuis 1861, le paysage de l'Hôtel-Dieu n'a cessé de se transformer et des traces des intentions et des usages qui l'ont façonné sont encore visibles aujourd'hui.
- La structure paysagère forte et persistante du départ et qui est l'assise de multiples aménagements dont les traces subsistent, témoigne de la plasticité des lieux dans les limites du respect des grandes intentions qui ont forgé ce paysage. Ainsi, les idées et les intentions ayant sous-tendu les aménagements continuent de façonner le paysage au-delà des formes particulières des aménagements.



L'allée de la chapelle 1909. Source : ARHSJM

ÉLÉMENTS

3. L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Les éléments de persistance et d'intérêt qui façonnent le paysage sont :

- l'alignement de la chapelle et du dôme dans l'axe de la rue Sainte-Famille;
- le mur de ceinture qui délimite la superficie des jardins et des cours et en détermine la configuration;
- l'allée cérémoniale plantée d'arbres en alignement qui mène à la chapelle de l'Immaculée-Conception (les épinettes ayant remplacé les érables témoignent de la réinterprétation de la structure paysagère);
- la découpe de parterres quadrangulaires dégagés entre la chapelle et le couvent;
- le grand verger à l'arrière de la chapelle de l'Immaculée-Conception;
- la plantation d'arbres le long du chemin de ceinture longeant le mur;
- la variété d'espèces végétales et arboricoles;
- la quantité de sous-espaces variés dans les cours définies par le cadre bâti;
- le nombre peu élevé d'allées et l'équilibre entre les zones ouvertes et fermées qui caractérisent les jardins;
- la rocaille de la cour de l'oratoire;
- le parvis de la chapelle;
- du côté de l'hôpital, les espaces ouverts subsistent et sont essentiellement utilisés à des fins de stationnement. Les rares espaces verts, de petite superficie, ne font l'objet d'aucun aménagement significatif.

VALEUR PAYSAGÈRE

Une œuvre composée

- Tout au long de la vie des jardins, les RHSJ les ont entretenus et fait évoluer au gré de leurs besoins multiples et divers : production, méditation, contemplation, jeux et récréation. Plusieurs Religieuses ont ainsi contribué à la richesse du sens et à la variété des lieux.
- Trois grands concepteurs ont imprégné le paysage de l'esprit qui les animait. Leurs influences structurent l'espace et président à la composition des cours et des jardins, s'enchevêtrant pour composer un paysage stratifié.

Victor Bourgeau, avec la participation de Mgr Bourget

- Bourgeau, adhérant à la tradition, crée, en corollaire du cadre bâti du complexe hospitalier d'origine et avec une rigueur analogue, un ensemble d'espaces libres composé de trois cours, situées à l'avant de l'immeuble et deux grands jardins situés à l'arrière.
- La force de la perspective dirigée vers la chapelle de l'Immaculée-Conception, délibérément en retrait de la composition, constitue le legs le plus significatif de cette époque. Cet axe intérieur structurant menant à la chapelle devient l'élément paysager distinctif des jardins de la nouvelle maison mère des RHSJ.

Gascon Parant

Les architectes Gascon Parant, qui épousent les idées du modernisme européen, créent une grande cour minérale encadrée par les trois pavillons modernes (De Bullion, Le Royer, Jeanne-Mance).

Lambert de Wit

Au cours des années 1950-1960, le renouveau paysager important que connaît l'ensemble conventuel sous l'impulsion de l'horticulteur Lambert de Wit peut être considéré comme l'équivalent au niveau du paysage de la redéfinition en profondeur qu'a connue l'hôpital :

- il transforme l'esprit du lieu en exploitant de nouvelles possibilités en accord avec les changements des règles de vie des Religieuses. Une grande audace marque plusieurs de ces interventions;
- il remplace les potagers du jardin productif par l'horticulture et l'agrément.



Niche votive. Source : JC



L'allée paysagère menant à la chapelle Immaculée-Conception, réinterprété par Lambert de Wit. Source : JC

ÉLÉMENTS

- Répartis sur l'ensemble du lieu, une variété d'éléments, statues dans les jardins, niches votives insérées dans les murs, plantations, etc. composent une trame religieuse et historique.
- Le dessin orthogonal orienté sur la structure architecturale qui correspond à la forme classique des jardins des institutions religieuses du Vieux-Montréal.
- L'alignement serré d'arbres le long des parterres qui crée une série de pièces bien délimitées.
- La chapelle de l'Immaculée-Conception qui constitue le point culminant de la perspective de l'allée paysagère bordée d'arbres et qui établit un avant-plan et un arrière-plan entre deux paysages.
- La cour de l'entrée principale et son encadrement architectural.
- Les épinettes, aujourd'hui majestueuses, témoignent de l'audace de l'horticulteur et sont représentatives de la réinterprétation des idées maîtresses du jardin à différentes époques.
- La rocaille de la cour de l'oratoire.
- L'ajout de végétaux pour lesquels Lambert de Wit était considéré comme extrêmement talentueux.

VALEUR PAYSAGÈRE

4. LA VARIÉTÉ DES AMBIANCES ET DES EXPÉRIENCES DES JARDINS

Les cours et les jardins de l'Hôtel-Dieu constituent des sous-entités paysagères qui présentent des ambiances variées associées à leurs qualités et à leurs vocations.

Un paysage propice au recueillement

Le mur d'enceinte crée un espace privé, à l'abri de l'activité urbaine environnante, propice au recueillement.

Le sous-espace de la chapelle de l'Immaculée-Conception constitue un geste paysager exceptionnel qui incorpore un dispositif qui contribue à la méditation : la chapelle, point focal de la composition paysagère, représente une sorte d'ermitage où les sœurs peuvent se retirer pour méditer et l'allée qui y conduit symbolise la procession ou le pèlerinage vers le lieu de recueillement. Les plantations en bordure de l'allée créent un corridor qui incite à l'intériorité au cours du trajet.

Lieu de mémoire, lieu de commémoration

La cour de l'oratoire est un lieu particulièrement consacré à la mémoire et à la commémoration. Elle fait office de cloître par ses usages et sa configuration et n'est accessible que par le couvent.



Les diverses sous-entités paysagères. Source : JC



Le jardin Sainte-Vierge, un lieu de quiétude. Source : JC

ÉLÉMENTS

Légende de la photo des sous-entités paysagères

1. L'entrée principale de la communauté des RHSJ
2. La résidence Marie-Morin, les dépendances et l'entrée du jardin
3. Le Sacré-Cœur, le grand parterre et l'allée de la galerie de la communauté
4. L'allée de la chapelle de l'Immaculée-Conception
5. L'écran de l'infirmerie
6. Le fossé du pavillon Le Royer
7. L'arrière de la chapelle et le parc Marie-de-la-Ferre
8. Le verger du jardin Sainte-Vierge
9. Le verger du jardin Saint-Joseph
10. La cour de l'oratoire et la rocaille
11. Le parvis de la chapelle de la maison mère des RHSJ
12. Le stationnement du Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal
13. La cour d'entrée et le monument de Jeanne Mance
14. Les équipements de l'hôpital

- Le mur agissant comme écran sonore et visuel qui favorise la quiétude et la tranquillité du lieu.
- La chapelle de l'Immaculée-Conception, implantée au centre du jardin à la hauteur du décroché du mur d'enceinte, qui constitue le point central de la composition de l'ensemble du jardin.
- L'imposant alignement d'arbres encadrant l'allée qui y mène.
- La cour de l'oratoire gazonnée, close et privée, délimitée par le mur de ceinture et les murs de la chapelle et du couvent.
- Le petit oratoire Saint-Joseph, relique de l'ancien couvent des Religieuses, y est mis en valeur.

VALEUR PAYSAGÈRE

Un paysage productif

Les jardins contemporains conservent les traces de leur vocation productive.

Un paysage guérissant participant à un environnement thérapeutique

Les soins prodigués à l'hôpital bénéficient grandement de la présence du jardin des Hospitalières, visible à partir de nombreux points de vue depuis l'hôpital et tout particulièrement depuis le pavillon Le Royer, conçu pour tirer parti de ce paysage remarquable qui marie la vue du jardin à la celle du mont Royal.

La présence paisible des Religieuses et la qualité des aménagements paysagers confèrent au jardin un caractère apaisant et guérissant qui participe à la création d'un environnement thérapeutique enrichi.

Une vocation muséale

Des visites guidées du jardin des Hospitalières sont offertes dans le cadre des activités du musée.

LES COMPOSANTES NATURELLES

Le lieu recèle des composantes naturelles de grand intérêt.



Le verger du jardin Sainte-Vierge. Source : JC



Vue depuis le pavillon Le Royer.
Source : Ville de Montréal

ÉLÉMENTS

- Des traces d'un bassin et d'une rocaille subsistent.
- À l'endroit du jardin Sainte-Vierge : l'important verger de pommiers et de poiriers, ainsi que le petit potager qui subsiste pour l'agrément des Religieuses.
- Les bâtiments des dépendances (caveau à légumes, hangars).
- Les ruches installées dans le jardin Saint-Joseph.
- Le jardin des plantes médicinales, qui s'intègre aux activités d'interprétation offertes par le Musée des Hospitalières.
- Les vues exceptionnelles offertes depuis le pavillon Le Royer, implanté pour en tirer parti, notamment du solarium qui s'ouvre à chaque étage sur le paysage.
- Les multiples points de vue depuis les diverses ailes de l'hôpital vers les jardins qui contribuent à la qualité des espaces du complexe.
- Des arbres et des massifs d'arbres remarquables pour leur âge, leur unicité et leur qualité esthétique notamment le verger, les arbres bordant le mur dans le jardin Sainte-Vierge et les épinettes majestueuses encadrant l'axe de la chapelle de l'Immaculée-conception.

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE



Élévation de la façade de l'Hôtel-Dieu sur l'avenue des Pins. Source : BMAA

1. LE CADRE BÂTI

Un grand ensemble à la frontière de la montagne et de la ville

- L'Hôtel-Dieu, imposant et étalé, marque la frontière entre la ville dense et serrée du Plateau Mont-Royal et l'espace ouvert du parc Jeanne-Mance et de la côte Placide.
- Il s'articule de manière remarquable à la trame de la ville, tout particulièrement au sud, où il marque l'achèvement de la perspective de la rue Sainte-Famille.

Un ensemble composé de deux entités distinctes : l'hôpital et le couvent

- La signification religieuse préside à l'ordonnancement des composantes architecturales de l'ensemble conçu par l'architecte Victor Bourgeau.
- Le programme initial marie deux vocations selon une figure traditionnelle inspirée de l'Hôtel-Dieu du Vieux-Montréal : les parts de la communauté (le couvent) et des pauvres (l'hôpital) sont à la fois étroitement imbriquées et nettement séparées.



L'architecture traditionnelle religieuse du premier ensemble, façade ouest du couvent. En avant plan, l'agrandissement de 1931 qui épouse l'architecture de Bourgeau. Source : BMAA



La chapelle, le cœur de l'hôpital traditionnel. Source : BMAA

ÉLÉMENTS

- L'implantation et la configuration de l'ensemble construit au sein d'un grand terrain situé au pied de la montagne, à la frontière de la ville.
- Le mur de ceinture d'une longueur et d'une hauteur imposantes dont le périmètre en T correspond à la limite de la propriété d'origine.
- L'ensemble architectural intégré assemblant les différentes ailes du couvent et de l'hôpital suivant une structure orthogonale rigoureuse.
- L'imposante façade principale de l'hôpital religieux implantée en front de l'avenue des Pins.
- L'unité de style du premier ensemble, d'architecture religieuse d'inspiration néo-classique, employant des modes de construction et des matériaux traditionnels, qui se compose de longues ailes étroites en pierre recouvertes de toits métalliques, et le caractère d'austérité qui s'en dégage.
- Le rôle prépondérant de la chapelle et de son dôme, charnière de la composition de l'ensemble construit.
- Le dôme et les clochetons comme éléments repères distinctifs du vocabulaire religieux du premier hôpital.

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

- Le centre du complexe qu'occupe la chapelle, aussi désignée comme la part de Dieu, constitue le pivot de la composition de l'hôpital ancien : dans l'axe horizontal, elle relie les ailes du couvent et de l'hôpital tout en s'ouvrant au quartier environnant par le parvis; dans l'axe vertical, elle est le cœur spirituel du lieu. Au sous-sol, la crypte accueille les sépultures des sœurs décédées, quant au dôme, il s'élance, axe de la lumière qui baigne l'ensemble.
- Le couvent et l'hôpital sont des entités complètement distinctes, il n'existe plus de relations fonctionnelles entre elles.
- L'hôpital connaît une expansion majeure avec l'ajout du complexe moderne.

La planification d'un complexe hospitalier fonctionnel

- Le complexe hospitalier est avant tout un ensemble hautement fonctionnel qui s'élabore selon une planification incrémentale en de nombreuses campagnes de réaménagement et d'agrandissement, le programme devant régulièrement accueillir de nouvelles fonctions.
- Au plan technique et logistique, le complexe hospitalier représente un tout fortement intégré, desservi par une infrastructure commune qui en assure le fonctionnement.

Deux grands temps d'édification du complexe hospitalier selon des modes d'expansion distincts

- L'hôpital d'origine, conçu par Bourgeau, est une œuvre monumentale dont le plan en E dicte les règles de la croissance subséquente du complexe. Il est adapté et modifié régulièrement par des ajouts et des transformations, souvent intérieures.
- L'addition des trois grands pavillons modernes (Le Royer, Jeanne-Mance et De Bullion) redéfinit en profondeur le complexe hospitalier.



Vue de la passerelle qui relie le pavillon De Bullion au pavillon Jeanne-Mance.



Photo aérienne du cadre bâti.
Source : www.bing.com/map/

ÉLÉMENTS

- La grande symétrie du plan d'origine de Bourgeau en forme de E qui dicte l'implantation des ailes et la forme des cours (parvis de la chapelle, cour d'entrée de l'hôpital, préau, cour de l'oratoire, entrée du couvent et jardins Sainte-Vierge et Saint-Joseph).
- Les pavillons modernes Le Royer, De Bullion et Jeanne-Mance s'intégrant dans le plan et reprenant les matériaux du premier hôpital tout en introduisant une nouvelle configuration architecturale.
- La figure moderne des grands pavillons sur cour des architectes Gascon et Parant s'articule ingénieusement et remarquablement à la figure historique des hôtels-Dieu reprise par Bourgeau.

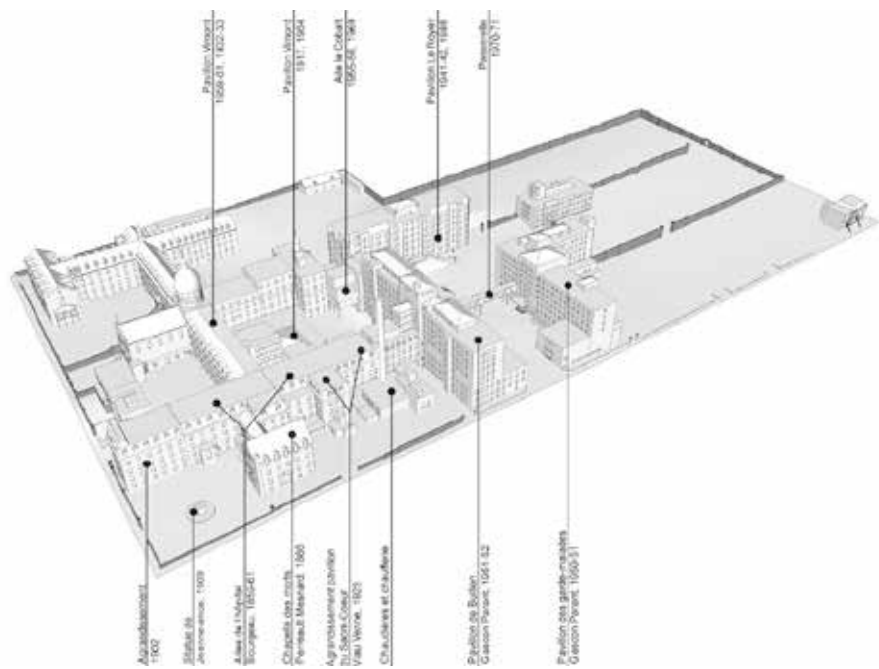
L'intégration des composantes est réalisée par

- L'infrastructure technique commune (mécanique, chauffage, ventilation, etc.).
- Les circulations intérieures reliant les pavillons entre eux (tunnels souterrains, passerelles, corridors).

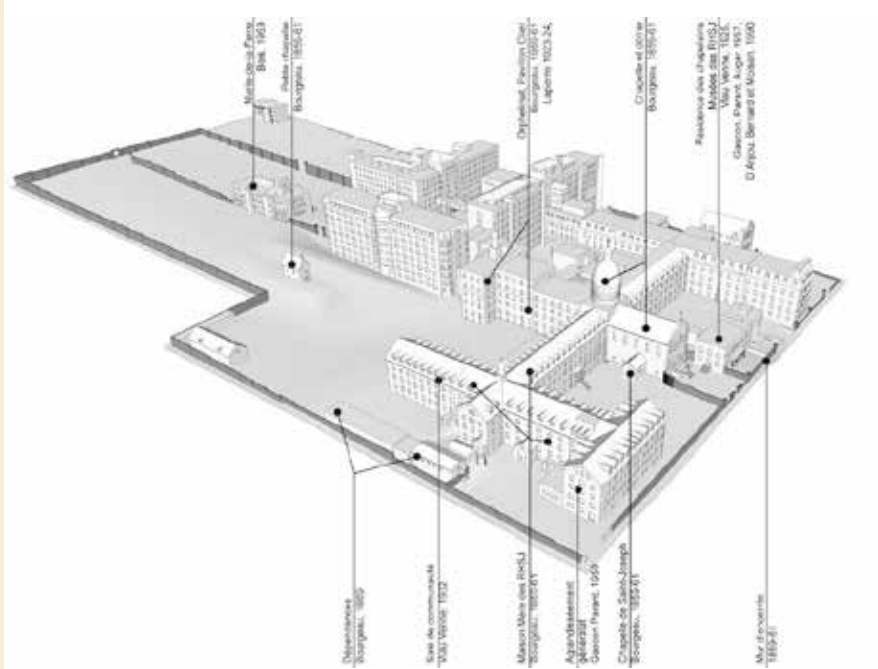
Le premier hôpital (Bourgeau)

- L'ensemble d'origine, d'architecture religieuse québécoise d'inspiration néo-classique.
- Son plan en E.
- Ses pavillons de forme rectangulaire de quatre à cinq étages se déployant autour de la chapelle de la maison mère : les ailes du couvent et les ailes de l'hôpital (Marie-Morin, Vimont, Olier).

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE



Axonométrie de l'ensemble bâti, vue de l'hôpital. Source : BMAA



Axonométrie de l'ensemble bâti, vue du couvent. Source : BMAA

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

Un ensemble qui se développe dans le respect du plan d'origine

- Le respect de la structure d'origine et des principes qui régissent la croissance des ensembles monastiques auxquels il peut être assimilé marque l'évolution du complexe hospitalier : les ailes additionnelles sont implantées dans le prolongement des axes du plan et elles poursuivent la typologie de l'édifice d'origine (gabarit, vocabulaire, matériaux...).
- Les ajouts se font dans une recherche d'harmonisation architecturale.

Rupture et continuité : l'audacieux plan d'ensemble moderne

- Le plan d'ensemble de l'hôpital moderne repose sur une nouvelle figure qui dispose trois imposants pavillons autour d'une vaste cour centrale et qui, au plan urbain, entraîne le déplacement du centre de gravité du complexe hospitalier de l'avenue des Pins à la rue Saint-Urbain.
- Ce plan moderne radicalement différent du plan traditionnel, en rupture avec la logique qui a sous-tendu les adaptations et les ajouts précédents, est néanmoins marqué par une volonté de continuité et d'harmonisation des formes : les lignes de force établies par la configuration de départ sous-tendent l'articulation du nouvel ensemble à l'hôpital ancien.

Une cellule distincte accessible en certains points (présence sur rue)

- Le mur de ceinture de la propriété crée une cellule indépendante de la ville environnante; l'intérieur de l'enceinte est accessible par les différents portails qui percent le mur.



Schéma de l'ensemble du cadre bâti, le dôme ponctuant l'hôpital ancien. Source : BMAA



Le travail de la pierre, mur du pavillon Jeanne Mance. Source : BMAA

ÉLÉMENTS

Les transformations et agrandissements de l'ensemble d'origine

- Les composantes conformes aux principes de croissance établis par l'œuvre de Bourgeau :
 - la fausse chapelle (1886) qui se greffe perpendiculairement à l'aile est-ouest de l'hôpital (Vimont);
 - l'agrandissement de l'aile Marie-Morin (1902) vers le sud;
 - l'agrandissement de l'aile nord-sud de la communauté (1932) dans le jardin;
 - le généralat (1950), implanté perpendiculairement à l'aile nord-sud de la communauté.

Les exceptions

- L'édifice occupé par le Musée (1925), jouxtant la chapelle, adopte la forme d'un presbytère.
- Les bâtiments situés dans la cour technique, essentiels au fonctionnement de l'hôpital mais considérés comme non contributifs à la qualité d'ensemble.

L'hôpital moderne (Gascon et Parant)

- L'ensemble moderne, notamment ses caractéristiques qui respectent les grands principes de croissance de l'ensemble hospitalier qui ont prévalu jusque-là : déploiement orthogonal du cadre bâti, respect de l'axialité dans la poursuite de pavillon Olier, usage des mêmes matériaux et grande rigueur de la composition.

La présence sur rue

- Le mur délimitant le périmètre de la propriété d'origine.
- Les portails qui donnent accès aux différentes composantes du complexe (le couvent, la chapelle, le musée, la cour d'entrée de l'avenue des Pins, la cour principale de la rue Saint-Urbain).

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

La matérialité contribuant à l'unité de l'ensemble

L'emploi des mêmes matériaux, de grande qualité, assure l'unification du complexe tout au long de son édification.



La pente descendant doucement, de la rue Duluth au nord, à l'avenue des Pins, au sud. Source : JC

L'incidence de la présence du roc sur l'architecture

Le complexe a composé habilement avec la contrainte du roc situé près du niveau du sol, en surhaussant le niveau du rez-de-chaussée. Toutefois, les modifications apportées pour favoriser l'accessibilité des bâtiments ont entraîné la perte des escaliers qui participaient à la qualité de l'architecture.

L'évolution des techniques de construction

Les édifices ont été construits en employant les techniques en usage à chaque époque : construction en maçonnerie de pierre calcaire porteuse, construction en béton et structure en acier avec dalles de béton préfabriquées.

L'architecture et le paysage guérissant

L'architecture exploite de différentes façons les remarquables qualités du paysage qui participe à la création d'un environnement guérissant.



Fossé ceinturant le pavillon Le Royer. Source JC



Vue du jardin des Religieuses depuis le solarium. Source : Ville de Montréal

ÉLÉMENTS

La pierre

L'emploi de la pierre calcaire unifie le complexe hospitalier :

- Le mur en pierre établit un bandeau qui ceinture le lieu d'origine.
- Le revêtement de pierre de l'ensemble d'origine.
- Les appareillages de pierre des pavillons modernes.

Les couvertures métalliques

- L'emploi prépondérant du cuivre sur les toits
- Des couvrements en fer blanc subsistent sur les toits des pavillons Marie-Morin et Vimont, ainsi que sur ceux de la fausse chapelle et des clochetons.

La présence du roc

- Les traces qui subsistent des entrées principales des bâtiments autrefois situées à trois mètres du sol et accessibles par des escaliers qui ont disparu, notamment dans l'ancienne cour d'entrée, sur les façades de la « fausse » chapelle et du pavillon Marie-Morin.
- Le fossé aménagé autour du pavillon Le Royer qui permet un système de cours anglaises requises pour le dégagement des pièces techniques du rez-de-chaussée.
- Les bâtiments et les agrandissements construits à différentes époques d'édification du complexe ainsi que les traces et les éléments qui subsistent des différents procédés constructifs utilisés au fil du temps.
- Une variété d'espaces intérieurs et extérieurs tirant parti des qualités à maints égards exceptionnelles du paysage : présence du massif verdoyant de la montagne, tranquillité du jardin des Religieuses...
- L'organisation du pavillon Le Royer déployant les chambres des patients sur sept niveaux de part et d'autre d'un solarium central, profite de vues exceptionnelles vers la montagne et le jardin des Religieuses.

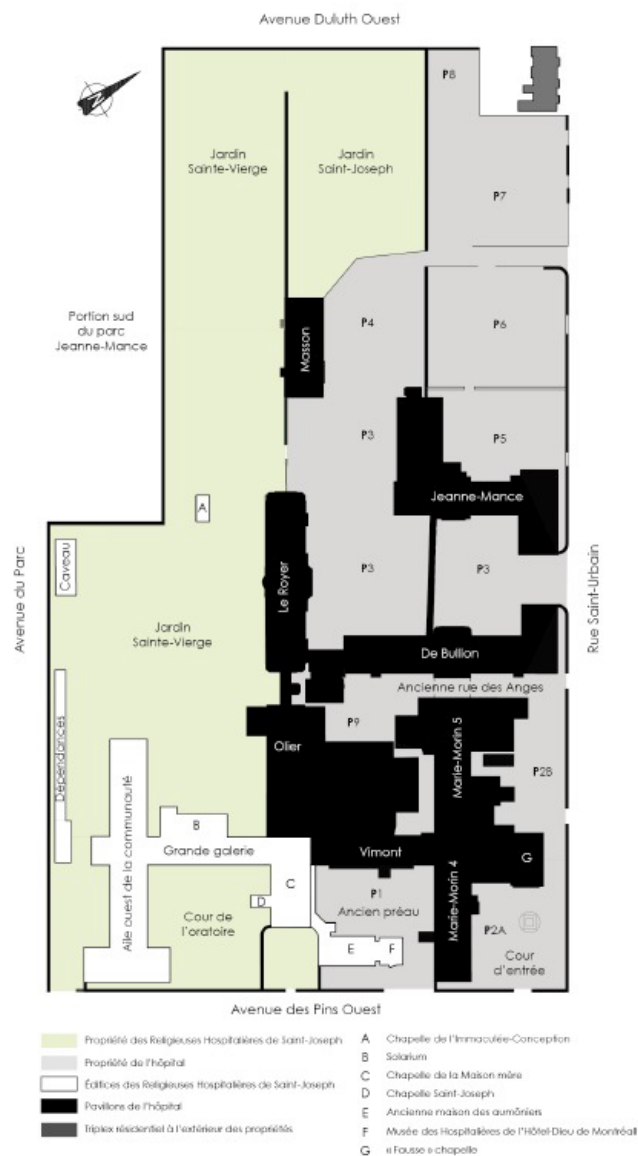
VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

2. LES BÂTIMENTS

Un ensemble structuré et intégré

Le complexe articule et intègre deux grandes figures : l'ensemble d'origine et l'hôpital moderne. Les pavillons participent à la réalisation de l'une ou l'autre de ces figures et sont subordonnés aux ensembles qui dictent leurs caractéristiques (gabarit des ailes, emploi des matériaux et détails de l'expression architecturale).

ÉLÉMENTS



Le site de l'Hôtel-Dieu : pavillons, cours et jardins. Source : JC

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

L'ENSEMBLE D'ORIGINE (1861-1931-1950)

L'ensemble d'origine, conçu par Bourgeau, constitue avant tout une œuvre religieuse monumentale dont le programme s'inspire des hôtels-Dieu traditionnels, notamment celui du Vieux-Montréal.

La chapelle est le pivot autour duquel se déploient les ailes du couvent et des pavillons Vimont, Marie-Morin et Olier, agrandis à plusieurs reprises. Des ajouts plus importants, constituant des ailes distinctes, viennent s'articuler à l'ensemble : la fausse chapelle, la maison des aumôniers et le généralat.

La fausse chapelle (1886)

Les architectes Perrault Mesnard livrent un édifice particulier dont la composition de l'enveloppe ne correspond pas à la fonction qu'il abrite. En cours de conception, la commande est modifiée : le programme de l'hôpital (médical et services connexes) l'emporte sur la commande originale à caractère religieux.



La chapelle de la maison mère : pivot de la composition de l'architecte Bourgeau.
Source : BMAA



Lecture sur la façade de la fausse chapelle de l'emplacement de l'escalier manquant.
Source : BMAA

ÉLÉMENTS

L'ENSEMBLE D'ORIGINE

- La façade imposante en pierre de l'avenue des Pins, d'une grande symétrie.
- La régularité et la rigueur de la composition de l'édifice, sa hauteur constante, malgré une variation du nombre d'étages (quatre ou cinq étages), le rythme de ses ouvertures, ses toits mansardés, ses lucarnes et ses clochetons positionnés aux croisements des ailes.
- La chapelle qui se distingue par sa hauteur, l'élégance de sa composition et sa forme élancée.
- L'unité de l'ensemble conventuel dont les agrandissements ont épousé la volumétrie et le vocabulaire établis par Bourgeau.

La fausse chapelle

- Le volume atypique et la composition originale de la façade qui signale la présence d'un volume intérieur dégagé tout en révélant une division horizontale de l'espace.
- L'expression en façade de la position de l'ancienne entrée principale de l'immeuble et de l'emplacement de l'escalier monumental manquant.

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

La résidence des aumôniers et le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal (1925, 1957, 1992)

Le pavillon conçu par les architectes Viau Venne fait exception au plan d'ensemble de Bourgeau. Il présente l'image ici atypique d'un presbytère de paroisse accolé à la chapelle de la maison mère. Agrandi une première fois par les architectes Gascon Parant, il l'est à nouveau en 1990 lorsqu'il est transformé pour accueillir le Musée.

Le généralat (1949-1950)

Conçu par les architectes Gascon et Parant, ce pavillon s'intègre remarquablement à l'ensemble conventuel, la stratégie architecturale retenue pour le généralat misant sur la continuité de style de l'ensemble conventuel.



L'entrée du musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Source : BMAA



L'aile du généralat à gauche se fond à l'ensemble conventuel. Source : BMAA

ÉLÉMENTS

La résidence des aumôniers et le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal

- L'implantation isolée, le volume de dimensions modestes et le vocabulaire distinctif du pavillon conçu par les architectes Viau Venne.
- La construction contemporaine en pierre lisse qui se greffe à l'immeuble ancien et signale l'entrée du musée.

Le généralat

- Le généralat se présente comme une aile additionnelle, implantée perpendiculairement à l'aile nord-sud du couvent; il adopte la volumétrie et le vocabulaire de style religieux traditionnel du couvent.

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

L'HÔPITAL MODERNE (1939-1952)

Les architectes Gascon et Parant conçoivent un plan d'ensemble ambitieux comportant une grande rigueur architecturale. Le geste de rupture et de continuité qu'ils réalisent, aussi important que celui de Bourgeau à son époque, redéfinit le complexe hospitalier en le dotant d'édifices modernes adaptés à leur fonction tout en les articulant habilement à l'hôpital ancien.

Le plan d'ensemble introduit trois pavillons imposants de type « hôpitaux-blocs » qui sont caractéristiques des constructions hospitalières du XX^e siècle.

Bien que conçu suivant une toute autre logique formelle, l'ensemble moderne respecte les grands principes de croissance de l'ensemble hospitalier qui ont prévalu jusque-là : déploiement orthogonal du cadre bâti, respect de l'axialité dans la poursuite de pavillon Olier, usage des mêmes matériaux et grande rigueur de la composition.



L'unité de style de l'ensemble moderniste, les pavillons Jeanne-Mance à gauche et De Bullion à droite. Source : JC



Le pavillon Le Royer, façade donnant dans le jardin des RHSJ. Source : BMAA



Schéma illustrant l'implantation du pavillon Le Royer dans la poursuite du pavillon Olier. Source : BMAA

ÉLÉMENTS

L'HÔPITAL MODERNE

- Les trois pavillons modernes (Le Royer (1942), Jeanne-Mance (1949-1954) et De Bullion (1951-1952) de même style.
- Leurs gabarits imposants et leur hauteur (sept étages) qui dépasse de quelques étages celle de l'hôpital ancien.
- La simplicité de leur volumétrie et l'ordre des lignes de la composition.
- Leur disposition autour d'une vaste cour centrale.
- L'emploi d'un même vocabulaire pour les trois pavillons.
- La composition exprime la fonction.
- La grande symétrie de la composition des façades des pavillons Jeanne-Mance et De Bullion qui se répondent dans la cour.
- La prestance du pavillon Le Royer, mis en scène par la disposition de l'ensemble.
- Les finis intérieurs adoptés pour tous les pavillons de la même période, y compris le généralat : planchers et plinthes murales en terrazzo, parois en terra-cotta fini au plâtre.
- Les beaux détails de finition tant dans les corridors que dans les escaliers.
- Les matériaux de parement de pierre sont de facture traditionnelle mais l'appareillage de la pierre le distingue de la partie ancienne.

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

Le pavillon Le Royer (1942)

L'expression moderniste, la qualité de la conception et de la réalisation de l'imposant pavillon Le Royer, appuyées par une localisation exceptionnelle qu'il exploite avec succès, en font un cadre prestigieux, très attrayant pour la clientèle privée à laquelle il est destiné au moment de sa construction.

Il constitue le trait d'union entre les deux figures qui sous-tendent la configuration de l'ensemble construit et participe aux deux figures.

Le pavillon Le Royer, destiné à l'origine à une clientèle privée, se distingue par la qualité de ses matériaux.

Le pavillon Jeanne-Mance (1950)

Il s'implante à l'emplacement des anciennes dépendances de la part des pauvres.



La façade du pavillon Le Royer côté cour, face à la rue Saint-Urbain. Source : BMAA



La façade du pavillon Jeanne-Mance. Source : BMAA

ÉLÉMENTS

Le pavillon Le Royer

- D'une part, il se rattache au pavillon Olier, dans l'axe central du site et d'autre part, il établit le fond de scène de la nouvelle cour autour de laquelle s'implantent les deux autres grands pavillons modernes.
- Il s'inscrit en rupture de l'hôpital ancien tant par sa hauteur plus élevée que par le fossé qui le ceinture en contraste avec le paysage environnant.
- La rotonde anime la façade côté jardin; elle loge les solariums qui offrent de chaque étage des vues magnifiques vers la montagne et le jardin des Hospitalières.
- Il se distingue par des détails intéressants dont le traitement des angles dotés de fenêtres.
- Distinct mais de même coloris, le revêtement de granit Silver Stone confère une prestance à ce pavillon.

Le pavillon Jeanne-Mance

- Édifice de huit étages construits au-dessus d'un soubassement.
- Particularité du programme : un auditorium accessible du dehors.
- Relié au moyen d'une passerelle au pavillon De Bullion.

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

Le pavillon De Bullion (1951-1952)

Il comporte l'entrée principale de l'hôpital et constitue le cœur fonctionnel du complexe hospitalier renouvelé dont il constitue l'accès principal.

Le pavillon Masson (1963-1964)

Réalisée juste avant l'incorporation civile de l'Hôtel-Dieu, cette résidence, conçue par l'architecte Olius P. Bois, implantée sur le mur de séparation des deux parts d'origine, exprime sa double appartenance logeant une communauté de Religieuses qui travaillaient à l'hôpital.

LES AUTRES BÂTIMENTS

La chapelle de l'Immaculée-Conception (1862)

- Conçue d'après les plans de l'architecte Bourgeau, elle est le cœur du jardin. Elle conjugue des qualités architecturales et paysagères qui en font un élément exceptionnel.

L'oratoire Saint-Joseph (1862)

Adossé à la chapelle principale, le petit oratoire dédié à Saint Joseph constitue une relique de l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul. Il reflète par sa simplicité l'œuvre des Hospitalières au service des pauvres et des petits.



La façade du pavillon Masson. Source : BMAA



La chapelle de l'Immaculée-Conception avec sa porte en ogive de style néo-gothique. Source : BMAA



Le petit oratoire Saint-Joseph, adossé au mur de la chapelle du couvent. Source : BMAA. Photo : OSJ

ÉLÉMENTS

Le pavillon De Bullion

- Pavillon de huit étages au-dessus d'un soubassement.
- Relié au moyen d'une passerelle au pavillon Jeanne-Mance.

Le pavillon Masson

- Le pavillon de quatre étages, indépendant de l'ensemble construit, présente l'image d'un petit couvent qui exprime sa vocation résidentielle d'origine.
- Son implantation dans la cour de l'hôpital, bien que dans l'axe du pavillon Le Royer, présente un caractère particulier : sa façade arrière implantée dans le prolongement du mur de séparation des deux jardins d'origine, s'ouvre sur le jardin des Hospitalières, le faisant participer tant à l'hôpital qu'à la communauté.

LES AUTRES BÂTIMENTS

La chapelle de l'Immaculée-Conception

- son style néo-gothique;
- construite en blocs de calcaire, elle présente un revêtement en pierre brute, les encoignures et les encadrements sont de pierre bouchardée;
- la croix qui la surmonte et l'autel de bois, qui proviennent de l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul.

L'oratoire Saint-Joseph

- sa composition d'une belle simplicité;
- ses murs construits avec la pierre de l'Église et du monastère de 1722;
- sa croix qui provient également du monastère de 1722.

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

Les dépendances

- Du côté du monastère, un ensemble de constructions, qui servaient surtout aux jardins, subsiste.
- Le caveau à légumes (vers 1869), conçu par Bourgeau, constitue un élément remarquable du jardin. Son implantation dans un coin, à l'endroit où le mur de ceinture dessine un angle qui marque la réduction de la largeur de la propriété des Religieuses, le place dans un cadre de pierre qui lui confère à la fois une belle prestance et un caractère intime.
- Du côté de l'hôpital, la cour technique comporte une variété de petits pavillons dont les cuisines (1964) et l'aile du cobalt (1969).

3. LES ŒUVRES ET LES INTERVENTIONS ARTISTIQUES

Le site de l'Hôtel-Dieu comprend une grande variété d'œuvres et d'interventions artistiques, anciennes et contemporaines, auxquelles peuvent également être attribuées des valeurs spirituelle, religieuse, paysagère, documentaire, identitaire ou commémorative.

Les corpus d'œuvres sont multiples et recouvrent des collections d'éléments religieux, artistiques, d'instruments médicaux, de photos, de portraits, de sculptures et d'objets divers intégrés ou non au cadre bâti. Le Musée des Hospitalières conserve une grande variété d'objets et les expositions permanentes et temporaires permettent leur mise en valeur.

Certaines œuvres revêtent une grande importance artistique et identitaire pour les Montréalais, tel le monument de Jeanne Mance qui occupe l'îlot au centre de la cour ancienne de l'hôpital.

Un ensemble d'œuvres artistiques, bustes, vitraux, statues, médaillons sont distribués en différents emplacements sur le site, à l'intérieur comme à l'extérieur, et soulignent le lien étroit qui unit le lieu aux protagonistes de la fondation de Montréal et des Hospitalières de Saint-Joseph : Jérôme Le Royer de La Dauversière, Jeanne Mance et Angélique Faure de Bullion.



Le caveau. Source : BMAA



Le buste de Jérôme Le Royer au premier étage du pavillon de même nom. Source : Ville de Montréal

ÉLÉMENTS

Les dépendances

- Le caveau à légumes, d'une grande élégance par sa matérialité et par la simplicité de sa composition, et singulier par sa forme et sa fonction.
- L'enfilade des dépendances dont le mur extérieur s'adosse sur le mur de ceinture.

- La statue de Jeanne Mance réalisée par Philippe Hébert au centre de la « cour d'honneur » de l'ancien hôpital.
- Le buste de Jérôme Le Royer dans le pavillon qui porte son nom.
- La statue de Saint-Joseph qui surplombe l'édifice de la fausse chapelle installée en 1927 et restaurée récemment.
- L'art religieux, notamment les fresques originales de la coupole et des pendentifs de l'artiste John Held restaurées en 2014, et l'ornementation du chœur réalisée en 1967 par l'artiste Claude Théberge.
- L'exceptionnel corpus d'œuvres.
- Les archives des RHSJ, d'une richesse exceptionnelle.

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

4. QUELQUES CONCEPTEURS

Victor Bourgeau

Victor Bourgeau naît à Lavaltrie en 1809. On en connaît très peu sur la formation du jeune Bourgeau : on impute son manque de formation scolaire à une situation financière précaire. Durant les années 1820, il travaille avec son oncle (Victor Bourgeau) comme apprenti-menuisier et charpentier dans la région de Lavaltrie. Les premiers travaux connus de Bourgeau sont exécutés en 1839 à Boucherville où il réalise un couronnement d'hôtel et quelques autres ornements. Sa longue et fructueuse carrière d'architecte commence véritablement en 1847. Bourgeau est influencé par l'architecte John Ostell : il complète certaines œuvres entreprises par ce dernier et prend sa relève auprès de l'évêché et des communautés religieuses. Il réalise notamment le monastère du Bon Pasteur, la maison mère des Sœurs Grises et la cathédrale Marie Reine du Monde.

Viau Venne (1912-1934)

Les architectes **Louis-Alphonse Venne** (1875-1934) et **Dalbé Viau** (1881-1938) fondent l'agence Viau et Venne en 1912. Au cours des années 1920, l'agence obtient d'importantes et nombreuses commandes pour des édifices religieux et institutionnels à travers le Québec. À Montréal, l'agence réalise entre autres l'Oratoire Saint-Joseph, l'église de La Nativité-de-la-Sainte-Vierge d'Hochelaga, la maison mère de la Congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, l'hôpital du Sacré-Cœur, ainsi que le Collège Jean-de-Brébeuf en collaboration avec Alphonse Piché. Ils interviennent à plusieurs reprises à l'Hôtel-Dieu, s'inscrivant dans la poursuite du vocabulaire vernaculaire adopté par Bourgeau.

Gascon Parant

Donat Arthur Gascon (1886-1966), devient membre de l'Association des architectes de la province de Québec en 1914 et s'associe peu de temps après à l'architecte **Louis Parant**. Leur agence, active durant une quarantaine d'années, obtiendra de nombreuses commandes d'institutions religieuses catholiques à Montréal, Trois-Rivières, Ottawa et Antigonish en Nouvelle-Écosse, réalisant pour elles une variété d'édifices : orphelinats, écoles, églises et hôpitaux. Leurs premiers bâtiments seront conçus dans le style Beaux-Arts. À compter des années 1930, ils adhèrent aux idées du modernisme européen et rompent avec la tradition vernaculaire québécoise qui caractérise tant d'immeubles religieux. Le pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu (1941-1942) est considéré comme un geste d'avant-garde à son époque.

VALEUR SOCIALE

- Un lieu empreint de sa mission d'origine et de son histoire d'accueil et de dévouement.
- Un lieu d'expériences marquantes dans la vie des gens, un lieu d'émotions profondes (souffrance, guérison, joie, peine, deuil, entraide, compassion, etc.) rejoignant des dimensions spirituelles et religieuses vécues aujourd'hui de manière plutôt individuelle.
- La dualité de la vie du lieu : l'hôpital, lieu actif et fréquenté, contrastant avec l'ensemble conventuel et ses jardins, lieu tranquille, résidence des Religieuses, peu accessible à la population et peu connu.
- Un lieu habité par une communauté universitaire dynamique et le rayonnement suprarégional de l'hôpital par certaines fonctions ultra-spécialisées comme le département des soins des grands brûlés ou par les activités de recherche de pointe qui s'y déroulent.
- La vie collective de l'hôpital qui s'étend à l'occasion dans les jardins qui s'ouvrent à des groupes invités.
- Un lieu de mémoire et de rencontre d'une histoire exceptionnelle de la santé à l'Hôtel-Dieu depuis la fondation de l'institution et de Montréal et du rôle déterminant que les Religieuses y ont joué.
- Un lieu dont les multiples occupants, travailleurs, usagers et visiteurs contribuent à la vitalité du secteur environnant.



L'Hôtel-Dieu est partie intégrante de la vie de la cité. Vue de l'Hôtel-Dieu depuis la ville, place de la Roumanie. Source : JC



Auditorium du pavillon Jeanne-Mance. Source : BMAA

ÉLÉMENTS

- Les liens entre le quartier et l'ensemble hospitalier : activités économiques reliées, présence de soins à proximité.
- L'accessibilité publique de l'hôpital, inhérente à sa fonction d'une part et de l'auditorium en certaines occasions, d'autre part.
- Le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal dont les expositions permettent de découvrir l'histoire de la médecine à Montréal et la place remarquable qu'y ont occupée les Religieuses.
- Le jardin des Hospitalières dont le Musée organise à l'occasion la visite.
- La chapelle de la maison mère accessible au public.

CHRONOLOGIE

- Événements concernant l'hôpital de l'Hôtel-Dieu
- Actions des Religieuses Hospitalières
- Constructions et occupation des immeubles
- Épidémies et évolution du secteur de la santé
- Contexte historique

- **1636** Fondation à La Flèche (France) de la communauté des Filles Hospitalières de Saint-Joseph par Jérôme Le Royer de La Dauversière et Marie de la Ferre.
- **1640** La compagnie de la Nouvelle-France cède l'île de Montréal à Jérôme Le Royer de La Dauversière et à Pierre Chevrier, baron de Fancamp, qui en deviennent les seigneurs.
- **1641** Départ pour le Nouveau-Monde d'un groupe de volontaires recrutés par les seigneurs de Montréal. Ces Montréalistes dont font partie Paul de Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance sont animés d'un même idéal missionnaire issu de la Réforme catholique.
- **1642** La Société de Notre-Dame de Montréal, fondée en 1639, qui rassemble quelque trente-cinq membres, prêtres, laïcs, hommes et femmes, dont certains très influents à la cour du roi, est fondée officiellement à Paris. Elle donne le nom de Ville-Marie à la colonie naissante.
- **1644** Les seigneurs de Montréal déclarent avoir reçu la seigneurie au nom de la Société de Notre-Dame de Montréal, officialisant le transfert de la propriété aux associés. Le contrat de fondation de l'Hôtel-Dieu est signé à Paris.
- **1659** Arrivée à Montréal des premières Hospitalières de Saint-Joseph : Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet.
- **1673** Décès de Jeanne Mance.
- **1676** Les Religieuses prennent en charge l'administration des biens des pauvres de l'Hôtel-Dieu pour un an et définitivement à partir de 1677. Elles conserveront cette charge pendant près de trois siècles, soit jusqu'en 1964.
- **1686** Les *Constitutions* des Religieuses prévoient une administration distincte des biens de la communauté et de ceux des pauvres. L'aménagement des lieux exprime cette séparation.
- 1695**
- **1721** Incendies de l'hôpital.
- 1734**
- **1734** Une fièvre maligne frappe la colonie, neuf Religieuses laissent leur vie en soignant les malades. Autre épisode de typhus en 1742.
- **1760** Lors de la Guerre de Sept Ans, les blessés, vainqueurs et vaincus, soldats et civils, engorgent l'institution.
- **1763 à 1872** Le dernier chirurgien français retourne en France (1763). Les médecins anglophones sont les seuls à exercer à l'Hôtel-Dieu.
- **1819** Fondation du *Montreal General Hospital*.
- **1821** Fondation du *McGill College*.
- **1823** Création de la *Montreal Medical Institution* (MMI) qui devient en 1929 la faculté de médecine de l'Université McGill.
- **1832** Plusieurs Religieuses meurent lors d'une épidémie de choléra.
- **1840** Mgr Ignace Bourget devient évêque de Montréal.
- **1843** Fondation de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal (EMCM) (institution canadienne où les francophones peuvent étudier la médecine).
- **1847** Épidémie de typhus amenée par les Irlandais qui fuient la famine qui sévit dans leur pays. Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et les Sœurs Grises les soignent dans des *sheds* aménagés dans Griffintown, au bord du fleuve; trois Religieuses en mourront.

CHRONOLOGIE

	■ Événements concernant l'hôpital de l'Hôtel-Dieu	■ Actions des Religieuses Hospitalières	■ Constructions et occupation des immeubles	■ Épidémies et évolution du secteur de la santé	■ Contexte historique
■ 1850					Affiliation à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal : une entente assure aux étudiants et médecins de l'École l'accès exclusif aux salles de l'hôpital en échange de soins prodigués gratuitement aux malades hospitalisés.
■ 1852					Ouverture d'un hospice et d'un orphelinat par les Religieuses Hospitalières sur les rues Guy et Dorchester.
■ 1860					Les médecins de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal assistent les Religieuses dans la direction médicale et chirurgicale de l'Hôtel-Dieu.
					Construction de l'ensemble hospitalier selon les plans de l'architecte Victor Bourgeau.
■ 1861					Inauguration du nouvel Hôtel-Dieu sur le mont Sainte-Famille.
■ 1861					Translation des restes des Sœurs défuntes et du corps de Jeanne Mance.
■ 1862					Ouverture de rue et lotissement de la propriété des Religieuses.
■ 1869					Construction du caveau à légumes.
■ 1871					L'Hôtel-Dieu accueille de patients payants pour des soins tarifés offerts dans des chambres privées qui s'ajoutent aux salles communes : les revenus ainsi obtenus contribuent à l'économie générale de l'hôpital.
■ 1872					Début des acquisitions en vue de la création du parc du Mont-Royal et achat du Fletcher's Field qui deviendra le parc Jeanne-Mance.
■ 1875					Déménagement de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal sur l'avenue des Pins, à proximité de l'Hôtel-Dieu.
■ 1876					Inauguration du parc du Mont-Royal qui comprend des terrains acquis des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.
■ 1878 à 1883					Les Religieuses Hospitalières soutiennent l'École de médecine et de chirurgie de Montréal avec laquelle elles sont liées dans le maintien de son autonomie vis-à-vis de l'Université Laval qui souhaite que sa faculté de médecine, implantée à Montréal, soit le seul lieu d'enseignement de la médecine pour les Canadiens-français catholiques. Elles persisteront en ce sens malgré l'insistance de Mgr Fabre qui interviendra à prement depuis le Vatican. Ce dernier finira par tolérer l'École.
■ 1885					Épidémie de variole : l'Hôtel-Dieu reçoit 4 000 malades dans ses 250 lits.
■ 1886					Construction de la fausse chapelle selon les plans des architectes Perrault Mesnard.
■ 1890					Fusion de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal et de la Faculté de médecine de la succursale de l'Université Laval de Québec à Montréal, cette École deviendra en 1920 la faculté de médecine de l'Université de Montréal.
■ 1893					Inauguration de l'hôpital Royal-Victoria, implanté sur le flanc du mont Royal.
■ 1898					Inspiré par Pasteur, le Dr Amédée Marien aménage les premières salles d'opération aseptiques.
■ 1901					Les Religieuses ouvrent l'école des gardes-malades.
■ 1909					Inauguration du monument de Jeanne Mance dans la cour de l'Hôtel-Dieu soulignant le 250 ^e anniversaire de l'arrivée des Religieuses Hospitalières.
■ 1917					Construction d'une cuisine centrale pour l'hôpital.
■ 1918					Épidémie de grippe espagnole : mort de quatre Hospitalières et d'un chirurgien.
■ 1920					<i>L'American College of Surgeons</i> décerne une cote « A » à l'Hôtel-Dieu.
					Création de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.
					Construction d'un bâtiment pour loger les chaudières à vapeur, qui constitue le début de ce qui deviendra la centrale thermique de l'hôpital.
■ 1921					Loi sur l'assistance publique qui permet l'octroi d'une aide financière pour la construction ou l'agrandissement d'établissements de santé.

CHRONOLOGIE

- Événements concernant l'hôpital de l'Hôtel-Dieu
- Actions des Religieuses Hospitalières
- Constructions et occupation des immeubles
- Épidémies et évolution du secteur de la santé
- Contexte historique

- **1925-26** Construction de la résidence des chapelains, aujourd'hui le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu.
- **1931-32** Agrandissement de l'aile de la communauté dans le jardin.
- **1941** Les Religieuses fondent une école pour les techniciennes en laboratoire.
- **1942** Inauguration du pavillon Le Royer dans le cadre du tricentenaire de la fondation de la Ville de Montréal et de l'Hôtel-Dieu, première phase du plan d'ensemble de l'hôpital moderne conçu par les architectes Gascon Parant.
- **1949** Lors de l'union des maisons en généralat, le monastère devient la maison mère ainsi que le siège de l'administration générale des Hospitalières de Saint-Joseph.
- **1950** Inauguration du pavillon des gardes-malades, aujourd'hui le pavillon Jeanne-Mance, qui comprend 249 chambres pour les étudiantes infirmières, un gymnase et un auditorium.
■ Inauguration du généralat qui loge, entre autres fonctions, depuis 1997 la Résidence Marie-de-la-Ferre.
Les Religieuses fondent une école pour les archivistes médicales.
- **1952** Fondation de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM).
- **1953** Construction du pavillon De Bullion, cœur de l'hôpital qui compte alors 750 lits.
■ Les Religieuses fondent une école pour les techniciennes en radiologie.
- **1956** Addition d'une aile au pavillon De Bullion.
- **1961** Assurance-hospitalisation, début de la prise en charge par l'État du domaine de la santé.
- **1963** Fondation de l'École des auxiliaires en nursing.
■ Construction du pavillon Marie-de-la-Ferre qui loge les Religieuses travaillant à l'hôpital.
- **1964** L'Hôtel-Dieu est constitué en corporation civile et porte, à la demande des Religieuses, son nom actuel d'« Hôtel-Dieu de Montréal ». Ces dernières demeurent impliquées à tous les niveaux de la nouvelle corporation; trois d'entre elles siègent au conseil d'administration de l'institution.
■ Fondation de l'école des techniciennes en alimentation.
■ Affiliation de l'Hôtel-Dieu à l'Institut de Recherches Cliniques de Montréal.
- **1966** Rénovation importante de la chapelle centrale à la suite du concile de Vatican II.
Dans le monastère, disparition du chœur des Religieuses par l'ajout d'un plancher à mi-hauteur du volume.
- **1967** Début du virage ambulatoire et inauguration d'un service de soins à domicile.
■ Cession par la communauté à l'hôpital, constitué en corporation civile distincte, des biens qu'elle détenait à titre d'administratrice du bien des pauvres.
- **1969** Affiliation de l'Hôtel-Dieu à l'Université de Montréal.
■ Construction du bâtiment désigné comme l'aile du cobalt.
- **1970** Le ministère de l'Éducation confie la formation des infirmières aux cégeps. L'école des infirmières ferme ses portes. Elle aura formé 3 000 infirmières et 24 infirmiers pendant ses 69 ans d'existence. Plusieurs Religieuses vont contribuer à mettre sur pied les programmes de formation dispensés dans les cégeps.
- **1973** Création de l'assurance-maladie.
■ Arrivée en poste du premier directeur laïc de l'hôpital.
- **1976** Début de l'accueil au pavillon Marie-de-la-Ferre de familles de patients qui viennent des régions éloignées.

CHRONOLOGIE

- Événements concernant l'hôpital de l'Hôtel-Dieu
- Actions des Religieuses Hospitalières
- Constructions et occupation des immeubles
- Épidémies et évolution du secteur de la santé
- Contexte historique

- **1985** Construction du 7^e étage du pavillon Le Royer destiné aux soins des grands brûlés.
- **1987** Création par la Ville de Montréal du Site du patrimoine du Mont-Royal.
- **1990** Dénomination du parc Jeanne-Mance.
- **1992** L'Hôtel-Dieu et la Ville de Montréal fêtent leur 350^e anniversaire.
- Inauguration du Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
- Mobilisation d'une coalition élargie pour la défense de l'Hôtel-Dieu en réaction à l'annonce de son déplacement possible vers un autre lieu.
- **1996** Signature du protocole d'entente créant le CHUM qui regroupe l'Hôtel-Dieu, l'hôpital Notre-Dame (1880) et l'hôpital St-Luc (1908).
- L'idée d'un regroupement en un seul lieu se dessine.
- Nouvelle vocation de l'Hôtel-Dieu au sein du CHUM : il devient un centre ambulatoire universitaire.
- **1997** La Maison Marie-de-la-Ferre reprend ses activités dans l'aile du généralat.
- Les Religieuses vendent les maisons de la rue Saint-Urbain, acquises dans l'éventualité d'un agrandissement de l'hôpital, à la coopérative d'habitation Saint-Urbain qu'elles avaient contribué à fonder voyant que l'hôpital ne prendrait pas d'expansion sur le site qu'il occupait.
- **1999** Décision du gouvernement du Québec de regrouper en un seul lieu les trois composantes du CHUM.
- **2005** Création par le gouvernement du Québec de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal qui devient en 2011 le site patrimonial déclaré du Mont-Royal.
- Choix du site du 1000, Saint-Denis pour la construction du complexe du CHUM qui regroupera en un seul lieu les trois composantes.
- **2008** Adoption par la Ville de Montréal du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal.
- **2012** Jeanne Mance est reconnue comme fondatrice de Montréal.

RÉFÉRENCES

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

BEAULIEU, Bertille, r.h.s.j., Jérôme Le Royer de la Dauversière, 1597-1659, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, 1999.

CARON, Denise (DC), La terre de la Providence, L'évolution de la propriété des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, Division du patrimoine, Ville de Montréal, avril 2014, 90 pages.

CHA, Jonathan (JC), Étude paysagère de l'Hôtel-Dieu, novembre 2014, 250 pages.

MICHAUD, Josette et al, Étude patrimoniale sur le Cadre Bâti de l'Hôtel-Dieu présentée au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal, Beaupré Michaud et Associés, architectes (BMAA), novembre 2014, 137 pages.

GOULET, Denis et GAGNON, Robert, Histoire de la médecine au Québec, 1800-2000, De l'art de soigner à la science de guérir, Septentrion, 2014, 449 pages.

DAVALLON, Jean, La médiation : la communication en procès? In MEI « médiation et information », no 19, 2003.

Dictionnaire biographique du Canada www.biographi.ca

COHEN, Yolande, Profession infirmière, une histoire des soins dans les hôpitaux du Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, 2000, 322 pages.

PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

Danièle Bastien, Comité des usagers du CHUM

Céline Bouchard, chargée de projet, Bureau du Mont-Royal

Dinu Bumbaru, directeur des politiques, Héritage Montréal

Françoise Caron, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Service de la mise en valeur du territoire

Sylvain Caron, DST Technologies du bâtiment, CHUM

André Chouinard, conseiller en aménagement et patrimoine, Direction du patrimoine, MCCQ (observateur)

Jean-Pierre Gagnon, É. A., CBRE, consultant, pour les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph

Élaine Gauthier, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Service de la mise en valeur du territoire

Marie-Ève Hébert, conseillère en développement communautaire, Direction Générale, CHUM

Brian Karasick, Senior Campus Planner, Bureau de planification des campus et des espaces, Université McGill

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, Service de la mise en valeur du territoire

Sr Denise Lafond, r.h.s.j.

Sr Louise Lelièvre, r.h.s.j.

Stéphane Morin, conseiller en aménagement, Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Mathieu Payette-Hamelin, conseiller assistant à la directrice des programmes et du patrimoine, Direction de Montréal, MCCQ (observateur)

RÉDACTRICE

Élaine Gauthier, conseillère en aménagement, avec la collaboration de Françoise Caron, Division du patrimoine, Service de la mise en valeur du territoire

DÉMARCHE

Cet énoncé a été réalisé par la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme à la suite de la ratification le 17 juin 2011 du consensus no 31 de la Table de concertation du Mont-Royal. Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et les expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de deux visites des lieux.

NOTE

L'énoncé d'intérêt n'engage en aucun cas le ministère lors du traitement des demandes d'autorisation de travaux requises en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

